

10c.

Journal du Lot

10c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUEBLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace).....	50 cent.
RÉCLAMES (— d' —) 3 ^e page.....	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Les faiblesses de l'Entente OU les 5 grandes Impuissances

C'est un beau titre de comédie, mais un mauvais titre de drame, surtout de drame diplomatique. Et malheureusement il faut bien avouer que jamais titre ne fut mieux mérité. Depuis plus de 3 mois, le Congrès de la paix ne fait que patager. La responsabilité de ce gâchis incombe en partie à l' inexpérience de Lloyd George ou aux embarras de la politique intérieure de l'Angleterre, mais elle incombe surtout à l'idéologie du président Wilson et à l'ignorance des Américains sur les questions européennes. Les conflits particuliers des nations, et même les maladroites, parfois criminelles, de nos socialistes, ne sont que pour très peu de chose dans le malaise dont nous souffrons.

I. Le sabotage de la Victoire

Du moment que les 5 grandes puissances qui ont supporté presque tout le poids de la guerre étaient d'abord à peu près seules à délibérer, il leur était aisé de s'entendre rapidement sur la question principale, c'est-à-dire sur les frontières de l'Allemagne et sur les garanties à exiger d'elle. Du moment qu'on voulait délivrer la Pologne et empêcher les Boches de recommencer la guerre, il fallait occuper Dantzig, interdire aux armées allemandes de rester en Posnanie, déclarer ouvertement que l'Autriche ne serait pas réunie à l'Allemagne et occuper Vienne. — Au lieu de cela, on a cru ou on a voulu croire au péril bolchéviste à Berlin, on n'a pas vu qu'il y avait là une comédie organisée pour persuader à l'Entente qu'elle ne devait pas gêner, dans l'intérêt même de ses créanciers, la constitution d'un pouvoir régulier. On ne s'est même pas aperçu que, chaque fois que le gouvernement provisoire voulait obtenir un adoucissement de l'armistice, il avait recours à la même tactique et qu'il inventait un complot « spartakiste ». La presse allemande a été obligée de reconnaître qu'il n'y avait pas eu 1.000 morts en tout et pour tout au cours des émeutes qui ont éclaté en Allemagne. Voilà une révolution singulièrement économe de vies humaines ! Quoi qu'il en soit, l'Entente a négligé de prendre les précautions indispensables pour empêcher l'Allemagne de sortir grandie de la défaite. Aujourd'hui les Boches nous narguent insolentement : ils refusent de céder ce qu'ils ont volé à la Pologne, ils réclament de nouveau l'Alsace-Lorraine et ils prétendent s'adjuger en outre l'Autriche. Ils comptent coloniser la Russie et la tourner définitivement contre nous, et ils attendent bien ne pas payer un sou des dépenses formidables qu'entraînera la réparation des dommages qu'ils ont causés en Belgique et en France. Voilà où nous en sommes. Je ne parle pas de la Russie, on a commencé par elle, mais on n'a rien conclu du tout ; et on est aussi peu avancé aujourd'hui avec les Russes qu'on l'était au 11 novembre.

II. Les responsabilités

Je sais bien que le maréchal Foch, porteur d'instructions très sévères, a résisté aux Allemands. Mais, d'ailleurs, qu'il n'a obtenu ces instructions que parce que M. Clemenceau a dû parler très agrement à nos Alliés, il est certain que nous avons laissé passer l'occasion de « museler » l'Allemagne. J'ai dit que les responsables de toutes ces fautes étaient MM. Lloyd George et Wilson. L'un et l'autre en effet ont d'abord songé à leur situation personnelle dans leur pays. M. Lloyd George a eu la majorité aux dernières élections et même une belle majorité. Mais la question, à peu près insoluble, de l'Irlande, se pose de nouveau ; d'autre part la minorité, très inférieure à la majorité, si l'on considère le nombre des députés, lui est presque égale, si l'on considère le nombre des suffrages obtenus ; enfin le monde du travail est très agité en Angleterre. Les grèves sont incessantes, et le parti libéral comme le parti travailliste sont hantés par la crainte de renouveler à l'égard de la Russie bolchéviste la faute commise par l'Angleterre à l'égard de la France révolutionnaire, de 1793 à 1815. Je ne parle pas du rôle de colons agités comme le colonel Lawrence, qui a suscité, à notre détriment, et au mépris de la convention franco-anglaise de 1915, les prétentions de l'émir Faïçal sur tout le monde arabe, y compris la Syrie. Les protestations des Syriens, l'évocation des droits séculaires de la France, et la bonne volonté du ministère anglais suffiront à dissiper le rêve d'un vaste empire Arabe dont quelques intrigants ont flétri l'orgueil du roi du Hedjaz et de ses fils. Mais on voit que sur une question vitale comme celle de la Russie, la politique intérieure de l'Angleterre a une influence néfaste.

Du côté de l'Amérique, les préoccupations personnelles font également sentir leur action : Le président Wilson

avait conçu l'intervention des Etats-Unis comme une croisade juridique à la fin de laquelle l'Amérique dresserait la chartre des nations et pacifierait l'univers. Ce rôle de pacificateur souverain lui est cher ; il flatte à la fois l'orgueil de son pays et le sien. Et assurément l'ambition est noble. Mais encore faut-il que le rêve ne fasse pas oublier la réalité. La réalité, c'est d'un côté la monstrueuse agression de l'Allemagne, de l'autre les ravages épouvantables qu'elle a causés, les 2 millions de Russes, les 1.400.000 Français, les 800.000 Anglais, les 450.000 Italiens et les 300.000 Serbes tués. La réalité, c'est l'insolence actuelle de l'Allemagne, qui ne veut pas s'avouer vaincue, qui redresse la tête, qui menace et qui arme. A force de songer à la Société des Nations, on en vient à imiter l'astrologue qui, les yeux fixés sur les étoiles, se laissa choir dans un puits.

A cette idéologie sont venues se mêler des ambitions moins avouables, ou pour parler net, sont venus se mêler les intérêts d'exportateurs et de journalistes américains. Ce n'est un mystère pour personne que des exportateurs américains rêvent d'approvisionner l'Allemagne en matières premières et en marchandises dans le plus bref délai possible : Les affaires sont les affaires. Ces gens-là ont tout à fait la mine de vouloir utiliser la Société des Nations au profit de leur industrie. Quant aux journalistes, on peut dire qu'ils sont venus accroître le désordre. Le *Figaro* du 16 février, la *Liberté* et le *Journal des Débats* du 17 ont démasqué les manœuvres perfides des représentants de la presse jaune américaine. « Depuis quelques semaines, dit M. Gauvain dans *les Débats*, le ton des correspondances de certains journaux américains nous cause de douloureuses surprises et qui vont s'aggravant. Nous avons lu dans le *World* de New-York que M. Pulitzer accuse la France de retarder (!) la conclusion de la paix ; dans le *New-York Times* que la délégation américaine était « indigne » de l'attitude du gouvernement français et des journaux français, et la *Washington Post* va jusqu'à prétendre que notre presse fait de l'obstruction... Il nous suffit d'observer que le *World* et le *New-York Times* sont parmi les journaux d'Amérique les plus hostiles et même les plus acharnés contre la personne et les idées du président Wilson. Il n'en demeure pas moins vrai que les informations adressées de Paris par les correspondants de ces deux journaux (dont le ton est devenu tel depuis l'arrivée chez nous de ces envoyés spéciaux), sont « dangereuses ». Le correspondant du *New-York Times* a même l'inqualifiable insolence de prétendre faussement que la patience des Etats-Unis est à bout et que les délégués américains voudraient transférer la Conférence de la Paix dans un autre pays ! M. Walter Berry président de la Chambre de Commerce américaine à Paris, a pris le soin de mettre au point ces assertions dans la *Liberté* du 17 février. Il déclare sans ambages que cette agitation des journalistes américains lui est suspecte et qu'il y a là un nouveau tour de la propagande boche. « Qui a tiré le Congrès de la « Nuec » dit-il. N'est-ce pas M. Clemenceau lui-même ? et avec quels cris d'allégresse la presse française tout entière n'a-t-elle pas accueilli cet appel frémissant du Président du Conseil prononcé il y a 15 jours !... Que le correspondant du *New-York Times* aille rejoindre son confrère qui, il y a quelques mois, affirmait à des lycéens américains que le général Pershing voulait se battre en duel avec le maréchal Foch ! Tout cela, c'est Deutschland ueber Paris ! »

Si vous voulez bien, nous ferons une dernière citation : Tout le monde connaît la *Revue Financière* qui paraît tous les dimanches dans le *Journal des Débats*. J'engage mes lecteurs à lire celle du 17 février. Ils y verront l'analyse d'une circulaire récente de la *National City Bank de New-York*. Cette banque s'apitoie sur la détresse financière des Boches ; elle nous assure que, si l'Allemagne possède 25 milliards de valeurs étrangères, ces valeurs appartiennent à des particuliers, et que d'autre part Messieurs les Boches ne peuvent nous payer d'intérêts que s'ils ont des matières premières pour fabriquer et pour exporter. Bien entendu, le chroniqueur des *Débats* n'a pas de peine à montrer que c'est l'Allemagne qui nous doit et non le gouvernement allemand, que dans tous les pays les valeurs sont entre les mains des particuliers, et que c'est l'affaire du gouvernement allemand de s'arranger avec les possesseurs des 25 milliards de titres ; le même chroniqueur fait également remarquer que le souci de maintenir intacte la situation industrielle de l'Allemagne se concilie mal avec la nécessité de restaurer la nôtre.

Les gens soupçonneux, comme il y en a encore en France, ne manqueraient pas à leur tour de rapprocher les manifestations gallophobes de certains journalistes américains des aveux naïfs de certains banquiers. Ils tireraient de ce

rapprochement des conclusions peut-être hâtives et exagérées ; mais il n'est pas douteux que notre méfiance ne soit justifiée. La presse jaune et les profiteurs ont toujours eu beaucoup de sympathie mutuelle. Nous le savons pour l'avoir vu en France ; nous soupçonnons que cette sympathie n'est pas moins étroite en Amérique, et que la propagande boche sait utiliser ce sentiment comme elle sait utiliser l'idéologie et les retards meurtriers et irréparables qu'elle peut causer.

III. L'état des esprits

En tous cas, il est impossible de nier que l'opinion française n'ait été la semaine dernière très inquiète et très irritée, de voir saboter la victoire par l'idéologie, par la lenteur et par la maladresse des diplomates alliés, très inquiète de voir l'Allemagne se redresser et nous menacer de nouveau comme à la veille de la guerre. Tout le respect que nous pouvons avoir pour le président Wilson et toute la reconnaissance que nous devons à nos alliés ne peuvent nous empêcher de regarder la réalité et de constater qu'elle n'est pas rassurante. Il y a même eu une véritable exaspération à Paris, lorsqu'on a vu que les délégués de l'Amérique marchandaient au maréchal Foch les pouvoirs nécessaires pour museler les Boches. Les Etats-Unis devraient comprendre qu'une nation comme la nôtre, qui a perdu 1.400.000 hommes, c'est-à-dire 26 fois plus qu'eux-mêmes, a le droit d'exiger que ses intérêts vitaux soient protégés et qu'elle ne soit pas livrée sans défense à une nouvelle invasion. Les Américains, si justement enthousiastes quand l'honneur de leur nation est en jeu, devraient également comprendre qu'il est de mauvais goût de traiter une grande nation comme la nôtre comme un parent pauvre qu'on daigne secourir. Après tout, si tant de nos soldats n'étaient pas morts pour notre pays, si la France avait été domptée, l'Amérique aurait-elle été à l'abri d'une attaque des Boches ? Et n'avons-nous pas le droit de dire que nos morts sont sacrifiés pour l'indépendance des Etats-Unis, comme pour notre propre indépendance ? Ce sont là des vérités qu'il est bon de rappeler de temps en temps, lorsqu'on affecte de les oublier. M. Clemenceau l'a fait d'une façon très nette, et il convient de l'en remercier vivement. Mais, en attendant, voilà 3 mois de perdus. Nous sommes plus éloignés que le 11 novembre d'une paix fondée sur le droit et sur la justice. Aucune grande question n'est résolue, ni celle de la Russie, ni celle de la Pologne, ni celle des frontières boches, ni celle de l'Autriche, ni celle du Rhin, ni celle de la Yougo-Slavie. Il n'y a qu'un statut qu'on ait mis à peu près sur pied c'est celui de la Société des Nations. Encore y manque-t-il un article précis destiné à garantir le monde contre la fabrication secrète des armes par les Boches. Le président Wilson apportera-t-il en Amérique cette nouvelle charte internationale, et il aura certainement le droit de s'enorgueillir de l'avoir fait adopter. Mais pendant que le Congrès écoutait les plaidoyers des diverses nationalités et rédigeait péniblement les statuts de la Société des Nations, les Boches renforçaient leur unité, réorganisaient leur armée et constituaient la grande Allemagne ; leurs amis les Bolcheviks se renforçaient également. Quelle est la meilleure méthode de travail ? Il est permis d'hésiter. Des esprits mal faits jugeront peut-être que la méthode boche vaut bien celle des Etats-Unis, et qu'il était toujours temps de dresser le contrat quand on aurait réalisé la victoire. Aussi bien faudrait-il maintenant aborder les problèmes dont on a différencié la solution ; et le délai écoulé n'a pas rendu cette solution plus facile.

Les Boches ont pu non seulement travailler à semer la désunion parmi les alliés et à préparer l'unification de l'Allemagne ; mais ils ont aussi travaillé les socialistes. Les grèves qui ont éclaté en Angleterre ne sont pas toutes spontanées. D'autre part le Congrès de Berne, où l'on a vu des socialistes français fraterniser avec ceux qui ont voté la déclaration de guerre en 1914 et qui ont approuvé l'invasion de la Belgique et les crimes des armées Boches, ce congrès qui devait prononcer la condamnation des social-démocrates, s'est terminé par leur abolition. Nos imbeciles ont dressé l'acte d'accusation et quelque peu injurié leurs anciens camarades ; mais les injures glissent sur le Boche : « Pour des injures, dis-m'en tant que tu voudras. L'essentiel pour eux, c'est de rentrer dans l'Internationale, pour y travailler, (avec le concours de vagues Hollandais, Suisses ou Scandinaves, qui ont d'abord passé à la caisse des fonds secrets), à la désunion des alliés et à la grandeur de l'Allemagne. Qui sait même si ces menaces perpétuelles de grèves dont on nous assourdît chaque jour en France ne sont pas inspirées par les Boches ? Car enfin il n'est pas naturel qu'un ouvrier de grande usine qui gagne 25 et 30 francs par jour, c'est-à-dire autant qu'un général, et qui ne paie pas son loyer, songe, de lui-même, à cesser un travail aussi rémunérateur

dans l'espoir d'obtenir 40 francs, mais avec le risque d'être remercié ? Il n'est pas naturel non plus qu'un député français songe de lui-même à faire payer à ses compatriotes les frais de la guerre, et à prendre, comme le propose M. Sembat le quart de notre fortune, alors qu'il est si simple de faire payer les Boches. Dans les milieux socialistes, le mot d'ordre paraît être celui-ci : « ne touchez pas aux Boches ». Contre le paysan français, contre le petit propriétaire tout est permis. M. Sembat propose de lui enlever le quart de sa fortune, M. Jean Bon, autre fumiste de la sociale, demande dès maintenant qu'on dresse l'état des fortunes. « Les Allemands ne peuvent pas payer, nous déclarons gravement ces deux apôtres. » — « Nous allons voir, leur dit-on : ils ont des chemins de fer, ils ont des mines ; ils ont 25 milliards de valeurs. » — « Cela ne nous appartient pas, s'écrient ces messieurs. » Pour ces gens-là, il est légitime de ruiner le paysan français et la classe moyenne qui a fait la grandeur de notre pays, mais il est abominable de rançonner le moindre Boche. M. Lloyd George avait il y a un mois très bien résumé la question : « Nous devons 600 milliards. Il faut les payer. Toute la question est de savoir qui paiera, des Allemands ou de nous. »

Impartialement, une partie de nos socialistes a décrié que ce sont les vainqueurs qui paieront. On a rarement vu tant d'inconscience unie à tant d'arrogance doctrinaire. Quand l'esprit de parti est poussé à ce degré, il devient véritablement criminel : Les mélangements de certains socialistes pour l'Allemagne relèvent de la Haute-Cour ou de la maison de santé.

D.-A. F.

P.-S. — Certains journaux rendent notre diplomatie responsable de l'adhésion de l'Autriche à l'Allemagne à la plus grande Allemagne. Ce n'est pas bien sûr. Il faut chercher les causes de notre inaction dans l'aveuglement de voir renaitre l'Autriche, à tout fait pour empêcher la constitution d'une Union dano-bulgaro-yougo-slave. L'Autriche n'a joué un rôle prépondérant. Il faut aussi constater que les Tcheco-Slovaques s'accommodaient mal de cette union et admettaient le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne. Il nous semble, à bien regarder les choses, que notre diplomatie a vu au contraire ce qu'il y avait à faire, soit pour la Russie, soit pour l'Autriche. Les déclarations de M. Pichon ne laissent aucun doute sur ce point. Ce sont les Alliés qui n'ont pas voulu avoir l'unité diplomatique, comme ils ont longtemps refusé d'avoir l'unité de commandement. Toutes ces fautes se paient aujourd'hui.

D.-A. F.

LES ÉVÉNEMENTS

La situation financière. Un exposé de M. Klotz. Les charges des contribuables seront considérables. — On songe pourtant à dégrever.... plus tard, quand l'Allemagne paiera. Elle doit payer en dépit de ses cyniques crieries. Que feraient nos ennemis si la situation était renversée ?... — La situation en Russie. — L'appétit exagéré des Yougo-Slaves. — Nos Bolcheviks de Berne désavoués par les socialistes américains. — L'attentat contre Clemenceau.

Le ministre des finances a fait, devant les grandes Commissions parlementaires des déclarations très nettes sur la situation financière de la France. Elle n'est pas brillante, cette situation ! Personne n'en sera surpris. La guerre a fait dans le budget de notre pays un formidable trou qu'on aura bien du mal à combler.

M. Klotz a laissé entendre qu'il fallait se résigner à des impôts nouveaux, notamment à un impôt sur le capital. « En établissant cet impôt, a dit le ministre, le gouvernement a l'intention de demander au contribuable un sacrifice important, mais décisif, le mettant à l'abri des incertitudes du lendemain, lui donnant le sentiment de la stabilité de ses charges qui ne sauraient être dépassées. » Que sera cet impôt, dont le paiement serait échelonné sur un certain nombre d'années, il faut attendre le dépôt du projet, actuellement à l'étude, pour le savoir d'une façon précise.

Ce qui est certain c'est que l'effort qui sera demandé aux contribuables sera considérable.... en attendant que les versements des annuités réclamées aux Boches permettent d'atteindre la période des dégrèvements !

Ceci aidera à faire accepter cela ! Il n'en reste pas moins acquis que nous touchons au quart d'heure pénible pour ceux, surtout, qui sont habitués

depuis quatre ans à grossir démesurément le chiffre de leurs revenus.

Mais il faut de l'argent, beaucoup d'argent, les charges de l'Etat étant formidables. Il est très juste de demander à ceux qui possèdent. Tous les heureux privilégiés qui ont des revenus doivent bien se convaincre que s'ils ne sont pas ruinés, aujourd'hui, s'ils ne sont pas réduits à l'état d'esclavage par les Barbares, c'est à nos poils et à nos canons qu'ils le doivent. La lutte a coûté cher, très cher. Il faut payer. N'est-il pas équitable que l'équilibre du budget soit établi par un appel à toutes les bourses en raison directe de leur importance ? Nos poils ont fait leur devoir. Les capitalistes doivent sans rechigner faire le leur.

Il faut, cependant, tout en imposant le capital, poursuivre impitoyablement la fraude. Ce n'est un secret pour personne que ce sont les gros, les puissants capitalistes qui sont, en général, le plus réfractaires à l'accomplissement de leur devoir. Des centaines de millions accroîtraient le montant des recettes si la rentrée des impôts pouvait être plus efficacement contrôlée....

L'état de guerre, dit notre confrère des *Débats* explique sans doute en partie ce relâchement de la moralité fiscale du public et cette impuissance de la surveillance administrative. Il serait fort temps, cependant, qu'un remède fût apporté à cette double défaillance et si, en outre, le gouvernement s'oppose le plus énergiquement possible au véritable vertige de dépenses qui s'est emparé des Chambres depuis quelques semaines, de très larges ressources nouvelles ne cesseront certes pas d'être absolument indispensables, mais le fardeau en sera du moins atténué.

Donc, l'avenir est assez sombre pour le contribuable. Du moins laissez-vous espérer qu'un moment viendra où les annuités versées par l'Allemagne tempéreront l'effort demandé aux Français. C'est juste. Il serait profondément inique que les Boches ne fussent pas contraints de réparer le mal qu'ils ont fait.

Certes, conscients de leurs crimes et de leur responsabilité, ils cherchent à tromper l'univers. Ils crient à tous les vents que leur pays est ruiné, qu'ils croulent sous la plus noire misère : « Nous avons supporté ce qu'il était humainement possible de supporter, écrit le *Journal de Stuttgart*. Il nous est impossible d'aller plus loin. »

Vraiment ! Et c'est par ces criaileries, cyniquement mensongères, que les Barbares espèrent nous émouvoir. Qui donc espèrent-ils tromper ? Leurs dépenses totales ont été moins fortes que celles de la France ; en outre, tandis que par suite de la destruction de nos usines et la perte de nos pays miniers, nous avons dû dépenser de très nombreux milliards à l'étranger, les Boches ont gardé chez eux, toute leur fortune.

Isolés du reste du monde par le blocus, en possession de toutes leurs usines, ils ont versé leurs richesses à l'intérieur de leurs frontières. L'Allemagne ne s'est appauvrie que de la valeur de quelques bateaux et de ses colonies. La France, au contraire, a une lourde dette vis-à-vis de l'étranger. A cette dette il convient d'ajouter nos pertes invraisemblables du Nord. Veut-on, par un seul exemple, se faire une idée du désastre de nos départements envahis :

Roubaix, du 14 octobre 1914 au 30 avril 1917, a perdu ou payé 800 millions de francs. Ce n'est pas une évaluation fantaisiste. Des précisions ont été fournies, preuves à l'appui. Voici des chiffres que l'ennemi ne peut contester. Il a volé, à Roubaix, pour

274.910.397 Fr. de laines ;
25.854.313 Fr. de coton ;
6.514.738 Fr. de lins, chanvres, etc. ;
1.494.200 Fr. de tissus divers ;
1.494.200 Fr. de caoutchouc ;
4.531.169 Fr. de cuirs ;
4.526.612 Fr. de bois ;
3.190.262 Fr. de mat. de constr. ;
10.361.956 Fr. de matériel industriel et commercial, etc. ;

(Le total pour 1918 n'est pas encore établi).

A ces chiffres impressionnants il convient d'ajouter les destructions d'usines, les impositions de guerre, les amendes, etc., etc. Et ainsi pour les autres villes. M. Loucheur a déclaré, au Sénat, que les dévastations ne sont pas inférieures à 75 milliards. Et ce sont les opulents industriels et commerçants de ces villes... détruites qui ont l'audace de réclamer quelque chose aux malheureux citoyens de Stuttgart ou d'ailleurs qui ont supporté tout ce qu'il était humainement possible de supporter.... Les Barbares en ont de bonnes !

Mais si les rôles étaient renversés, si nous avions été battus, qu'auraient fait les Allemands ?

Ah ! ils n'auraient pas attendu trois mois pour nous fixer sur le sort qu'ils nous réserveraient. Nous avons une base d'appréciation, rappelons-la.

Au mois de septembre 1914, c'est-à-dire un mois après la déclaration de guerre, les Boches se croyaient au but. Déjà, le comte Bernstorff, ambassadeur allemand à Washington, publiait les

conditions qu'on allait nous imposer. Les voici :

- 1° Cession de toutes les colonies françaises.
- 2° Cession des régions du Nord-Est de la France.
- 3° Octroi d'une indemnité de 10 milliards.
- 4° Suppression de tous droits d'entrée pendant 25 ans sur les marchandises allemandes en France, l'Allemagne se réservant le droit de frapper éventuellement de droits élevés les produits français entrant en Allemagne.
- 5° La France renoncera pour une durée de 25 ans au service militaire obligatoire.
- 6° Destruction de toutes les forteresses françaises.
- 7° Abandon par la France à l'Allemagne de 3 millions de fusils, 2.000 canons et 40.000 chevaux.
- 8° Droits spéciaux accordés à tous les brevets allemands en France.
- 9° Renonciation par la France à toute alliance avec la Russie et la Grande-Bretagne.
- 10° Adhésion de la France à une alliance de 25 ans avec l'Allemagne.

Cela, après UN MOIS de lutte, alors que les dépenses de guerre de l'Allemagne étaient relativement très faibles. Quel sort nous eût été réservé, Seigneur, au bout des 50 mois de combat, si nous avions été vaincus. Sans le moindre doute, c'était l'anéantissement total de la France. Et ces gens-là crient qu'on les égore quand on leur demande simplement de restituer ce qu'ils ont volé, de payer les dégâts dont ils sont responsables.

Il faut mettre fin à cette comédie. L'Allemagne est battue, vaincue militairement. Après l'avoir reconnu dans un long article de la *Gazette de Francfort*, le major boche Paulus écrit en conclusion : « Ludendorff avait donc raison lorsque, fin septembre, il annonça qu'il était impossible à continuer la guerre. Ce ne sont donc pas les conséquences de la guerre d'épuisement à l'intérieur qui le contraignent à cette démarche, mais purement et simplement le cours des opérations militaires de juin à septembre 1918. »

Bien vaincue, l'Allemagne doit payer. Il faut la saigner à blanc ou nous décider à vider nos bas de laine jusqu'au dernier centime.

Pourrait-on concevoir que le peuple qui a voulu la guerre pour asservir le monde, finisse, en fin de compte, par gagner la paix, alors qu'il est battu ? Victimes innocentes, sauvagement assaillies, nous ne devons rien perdre, sinon, hélas ! le sang irréparable que nos fils ont dû verser pour sauver le Monde.

Les informations qui viennent de Russie continuent à être confuses. Tantôt on annonce de gros succès des ennemis du bolchevisme ; tantôt on déclare, au contraire, que les troupes rouges marquent des progrès importants. On annonce même que Trotsky prépare pour le printemps une offensive à gros effectifs. Autant dire que nous ne savons rien, sinon que le gâchis s'accroît dans la malheureuse Russie.

Un ouvrier anglais qui a séjourné cinq ans dans l'ancien empire des tsars, vient de rentrer dans son pays. Il a fait un récit effrayant de la situation. Il a rapporté à ses camarades l'impressionnante certitude que le bolchevisme exaspère et épuise le peuple qui le subit. Personne n'ose plus bouger, là-bas, tant est brutale la répression, mais l'ardent désir du peuple est que les Alliés mettent fin à un régime sévère qui ne se maintient que par la terreur.

Sans doute la Conférence de la Paix s'occupe de la question puisqu'on télégraphie de Washington : « Le Président Wilson informe le ministre de la guerre que le conseil supérieur de la guerre interallié prend des mesures pour améliorer la position militaire des Alliés dans le nord de la Russie. » C'est donc qu'on songe à lutter contre le bolchevisme. D'autre part on préparera l'internationalisation du canal de Kiel qui assurera le libre accès de la Baltique aux marines mondiales. Ce résultat ajouté au libre accès de la Mer Noire, aurait pour effet de supprimer, définitivement, l'isolement de la Russie et c'est de l'isolement qu'est venu tout le mal. Si nous avons pu librement communiquer avec Petrograd ou Sébastopol, nous aurions su empêcher la défection de nos alliés.

Nous pouvons donc espérer que la situation russe s'éclaircira d'ici quelques mois. Il y a de l'intérêt des Alliés qui doivent soustraire ce grand pays à l'influence Teutonne.

Il y a toujours du tirage entre les Yougo-Slaves et les Italiens.

Les Yougo-Slaves viennent de faire connaître leurs revendications. Elles sont d'importance ! Ils rêvent de constituer un grand Etat qui s'étendrait du nord de la Grèce — dont ils réclament une partie ! — jusqu'au nord du Danube. A l'ouest ils prétendent s'annexer toute la côte Dalmate et remonter jusqu'à Gorizia en prenant Fiume et Trieste....

C'est un programme qui indique un solide appétit !

La Conférence de la Paix ramènera ces prétentions à une juste mesure. Les Slaves nous sont très sympathiques,

certes. Il ne faudrait pas, cependant, que l'ambition de la Serbie fût exagérée au point de compromettre le règlement de la question balkanique.

Aussi bien, les demandeurs eux-mêmes ne peuvent croire qu'on prendra leur demande au sérieux. Peut-être ont-ils pensé qu'en formulant un programme maximum, ils avaient des chances d'obtenir davantage. C'est puéril; les diplomates trancheront le cas en s'inspirant uniquement de la justice.

Nous avons, plusieurs fois déjà, donné notre impression sur l'écurie comédie qui s'est jouée à Berne. Nous avons, en outre, enregistré la louable attitude de René Renard. Il est agréable, à ce sujet, de noter la belle protestation de la ligue sociale-démocratique américaine. Les socialistes des Etats-Unis (qui groupent plusieurs millions de travailleurs) viennent d'adresser au Quarante qui ont répudié la prétendue conférence internationale de Berne une lettre où on lit :

Cette conférence n'était pas une conférence représentative et les délégués n'avaient aucun droit de parler au nom des travailleurs de leur pays. Elle a osé donner aux représentants de la majorité socialiste allemande plein pouvoir dans les délibérations, elle excuse les crimes commis par l'Allemagne contre la Liberté et l'Humanité, les crimes dans lesquels cette majorité socialiste a eu une responsabilité directe et pour lesquels elle n'a jamais montré le moindre regret.

C'est pourquoi nous vous offrons notre entier concours pour sauver la cause socialiste de ce désastre.

Qu'on n'oublie pas que ce sont des millions de travailleurs qui appliquent ce magistral soulèvement sur la figure des Longuet péniblement suivis, chez nous, par quelques centaines de déséquilibrés.

Nous avons crié notre indignation contre le lâche attentat qui a failli enlever à la France le grand serviteur de la Patrie. Il est réconfortant de constater ce mouvement de colère est général chez tous les Alliés. Tous les témoignages qui s'accablent attestent la profonde reconnaissance envers l'homme d'énergie qui a sauvé la Civilisation.

Ce que les témoignages officiels ne disent pas, écrit fort justement le rédacteur des Débats, c'est la manifestation spontanée de tous les instants, c'est la sympathie populaire, c'est l'accord de la reconnaissance admirative et de la confiance généreuse des citoyens. Dès que le public a pu espérer que la vie de M. Clemenceau n'était pas en danger, il a été recueilli et paisible. Mais il a mieux mesuré pendant un instant d'inquiétude ce que représentait pour lui dans les circonstances présentes le vieil homme politique dont l'ardent patriotisme a animé la victoire. Il a compris aussi que le principal de cette victoire était obtenu, il restait à en poursuivre l'achèvement. Il a mieux senti enfin ce qu'il pouvait encore attendre de la flamme, de la volonté et du prestige de M. Clemenceau.

La France entière fait de vœux ardents pour le prompt rétablissement du grand homme d'Etat, mais elle exprime aussi le désir qu'on agisse avec violence contre tous les foyers d'anarchie entretenus par nos ennemis, dans l'unique but de créer le trouble et le désordre de façon à saboter notre Victoire. Toute faiblesse à l'égard de nos Bolcheviks serait profondément coupable.

A. C.

INFORMATIONS

La santé de M. Clemenceau
Paris, 22 février (1 h. 30). — Les nouvelles sur la santé du Président du Conseil sont de plus en plus rassurantes. La nuit a été bonne et l'état général est tout à fait satisfaisant.

L'hypothèse d'un complot
Des journaux disent que l'hypothèse d'un complot, dont Cottin n'aurait été que l'exécuteur, prend de plus en plus consistance.

On se trouverait en présence d'une véritable organisation composée d'éléments bolchevistes et de libéraux français, qui auraient décidé de supprimer deux présidents de conseil alliés et un de nos grands chefs militaires. Les recherches sont activement poussées en ce sens.

Les douzièmes provisoires
Le ministre des finances vient de déposer le projet de crédits provisoires concernant les dépenses militaires et les dépenses exceptionnelles des services civils du deuxième trimestre de 1919.

Le total des propositions s'élève à 8 milliards 577.350.274 francs, en diminution de 257 millions et demi sur les crédits du premier trimestre et de 3.656 millions et demi sur ceux du quatrième trimestre de 1918.

Les dotations demandées pour les services militaires sont sensiblement inférieures à la moitié du chiffre qu'elles atteignaient au moment de la suspension des hostilités (5.109 millions au lieu de 11.410 millions). La diminution par rapport au quatrième trimestre de 1918 ressort à 6.301 millions et résulte notamment des mesures de démobilitation, de la révision des programmes de fabrication, de l'utilisation des approvisionnements de matériels existants.

Cette diminution a été absorbée à concurrence de 625 millions par les dépenses afférentes au réaménagement industriel et des 1.955 millions et demi par les besoins des régions libérées.

Deux espions
Le procès en intelligence avec l'ennemi intenté à Henri Guilbeaux et à Hartmann, qui, en Suisse, se sont faits les propagateurs des idées germanophiles contre la France, s'est ouvert cet après-midi devant le 3^e conseil.

Après le réquisitoire sévère et éloquent du lieutenant Mornet, le conseil de guerre a rendu un jugement condamnant à la peine de mort, par contumace, Henri Guilbeaux et Charles Hartmann, à l'unanimité des voix.

Epidémie de grippe

L'épidémie de grippe a fait de rapides progrès dans Londres. Le service des ambulances municipales déclare que ces deux derniers jours, 48 personnes ont été atteintes dans les rues. Dans certains ménages, le mari et la femme ont été emportés dans la même nuit. Les médecins conseillent le port obligatoire d'un masque préventif.

A Londres, il y a eu la semaine dernière 275 décès contre 100 la semaine précédente et 50 la semaine d'avant.

Toujours pillards

On mande de Kovno que la presse lithuanienne signale le mécontentement de la population au sujet des volontaires allemands venus pour combattre les bolchevistes russes. Ils se livrent non seulement à la contrebande mais aussi au pillage.

Les organes chrétiens-socials disent que la conduite des troupes allemandes en Lithuanie pourrait avoir des conséquences très fâcheuses.

Kurt Eisner a été assassiné

Un télégramme officieux de Munich annonce qu'il vendra demain, M. Kurt Eisner, président du gouvernement de Bavière, a été tué de deux coups de feu tirés par derrière, par le lieutenant comte Valley, dans la Prannerstrasse, alors qu'il se rendait du ministère des affaires étrangères au palais du Landtag.

Le meurtrier est grièvement blessé par un soldat et est mourant.

Adler proclamé président

Un télégramme de Vienne annonce que les troupes, rassemblées devant l'hôtel de ville, ont proclamé Frédéric Adler, le meurtrier du comte Sturgkh, président de la République austro-allemande. Ensuite, la musique a joué « la Marseillaise ».

Les Français à Moscou

Les voyageurs français arrivés de Moscou déclarent qu'environ 500 Français restent encore à Moscou, ainsi qu'une centaine d'Anglais; 21 fusiliers marins anglais, avec un colonel, faits prisonniers au Caucase, sont récemment arrivés; un major britannique est encore emprisonné.

Les prisonniers sont nourris deux fois par semaine par les Français, la nourriture de la prison étant absolument insuffisante.

Les massacrés des Arméniens et des Syriens poursuivis

Le général allemand Liman von Sanders est mis en jugement pour avoir présidé aux massacres des Arméniens et des Syriens pendant la guerre.

D'autre part, la cour martiale de Constantinople juge trois fonctionnaires ottomans: Kemal Kaimacan, maire; Tewfik, chef de la gendarmerie de Yorgat, village arménien; Feyaz, directeur d'un journal payé par les Allemands, qui avaient organisé des massacres d'Arméniens.

Ces mises en jugement ont été ordonnées par le général Franchet d'Espèrey dès son entrée, samedi dernier, à Constantinople. D'autres inculpations suivront.

Chambre des Députés

Séance du 20 février 1919 (matin)
M. Jobert interpellé au sujet du péculé aux familles des combattants morts pour la patrie. Les hommes qui ne touchent pas l'indemnité de combat sont exclus du péculé.

M. Abrami soutient que cette mesure est juste, mais il est disposé à modifier le texte de loi. Un ordre du jour pur et simple est voté.

La Chambre vote une proposition de loi accordant, sur sa demande, une réduction de 50 % sur la contribution foncière des propriétés bâties, à tout propriétaire qui aura affecté la moitié de la valeur locative de son immeuble au logement de familles comprenant au moins 4 enfants de moins de 15 ans.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre reprend la discussion de la loi des pensions. L'article 25 est voté. Sur l'article 22, la Commission propose d'accorder l'allocation à la mère d'un soldat tué à l'ennemi, même si née française elle avait perdu sa nationalité en épousant un étranger. L'article 22 est adopté. Les articles 23 à 29 sont adoptés.

Séance du 21 février

La Chambre vote une loi modifiant les articles 4, 5, 6 et 7 de la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats professionnels; désormais, les femmes mariées exerçant une profession ou un métier pourront sans l'autorisation de leur mari, adhérer aux syndicats.

Dans la séance de l'après-midi la Chambre poursuit la discussion sur le passage à l'état de paix des usines de guerre et sur l'attitude des métalurgistes pendant la guerre.

M. Denys Cochin dit que les doléances des industriels étaient justifiées: il n'y avait pas de transport et de matières premières. Il déclare que l'on a fabriqué trop d'explosifs et d'obus. Il y a eu trop de gaspillage.

MM. Thomas, Barthe présentent des observations et la suite de la discussion est renvoyée à vendredi.

Sénat

Séance du 20 février 1919

Le Président en ouvrant la séance, félicite l'attentat contre Clemenceau. M. Pichon, au nom du Gouvernement, s'associe à ces paroles.

Le Sénat adopte le projet de loi relevant l'indemnité temporaire aux petits retraités de l'Etat. Puis il revient à la discussion des interpellations sur la vie chère.

MM. Perchot, Chastenot, Tournon, Peyronnet, Hervey, Deloncle présentent diverses observations et la suite de la discussion est renvoyée à mardi.

CHRONIQUE LOCALE

Qu'on se hâte

Les petits retraités de l'Etat s'inquiètent, avec raison, de la triste situation dans laquelle les jette la vie chère. A cette heure, disent-ils, ils ont tout juste de quoi ne pas mourir de faim, et alors que les salaires sont augmentés, que les indemnités sont allouées à tous les agents de l'Etat, les petits retraités qui n'ont pas le moyen de remédier par le travail à la vie chère, ont été oubliés.

Leurs protestations semblent avoir été entendues; le Sénat vient de voter le projet relevant leur allocation temporaire. Ce sera bien modeste si l'on compare ce relèvement avec les augmentations allouées à la plupart des employés; mais la situation sera meilleure que celle d'hier.

Ce qui est regrettable, c'est que l'on ait fait attendre si longtemps ces petites et légitimes revendications. Nous savons bien qu'on répond à cette critique qui s'adresse aux législateurs: « On ne peut pas tout faire en un jour! Il faut bien élaborer le projet, etc... le discuter. »

Si l'on remarque que ce n'est pas d'hier que les desiderata des petits retraités ont été formulés, que les législateurs ont à peu près accordé l'indemnité demandée, il semble bien que cette loi votée hier au Sénat aurait pu l'être plus tôt: les petits retraités profiteraient depuis plusieurs mois déjà, de cette augmentation.

En vérité, on croirait que dans des administrations civiles ou militaires, du haut en bas de l'échelle, il y eut un mot d'ordre recommandant de ne rien faire pour plaire au public.

Nous ne parlons pas de la période des hostilités: tout le monde est fixé sur ce chapitre d'histoire qui peut être considéré, en France et dans le Lot comme celui qui groupera les pires documents d'injustice, de gaspillages, de gabegies.

Mais aujourd'hui que les remords devraient tourmenter un tas de gens d'affaires, de petits et de grands chefs dont les consciences furent un peu trop élastiques, ces messieurs ne pourraient-ils pas considérer le public avec un peu plus d'égards?

Les pouvoirs publics ont annoncé que des mesures sont prises pour remédier à la vie chère; des lettres avec en-tête de cabinet de ministre ou de direction de service ou du Parlement sont envoyées dans lesquelles le retour à l'âge d'or est promis.

Et la vie reste chère; le chômage menace le démobilité qui ont tout le temps en promenant dans les rues des villes à la recherche de travail, d'user les frusques dont l'indigence si prévoyante les a affublés.

On a fait publier dans les journaux des avis que des usines, des ateliers allaient être créés où les travailleurs seraient embauchés; des bureaux d'indigence, d'administration militaire, également réclamaient des employés démobilités.

Les usines, les ateliers restent à construire; aucun chantier n'a été ouvert dans notre région et dans notre ville. Quant aux emplois dans les bureaux militaires d'indigence, si des candidats se sont présentés, si même ils ont eu la peine de subir un examen écrit tout au moins, ils n'ont pas réussi à dénicher le moindre tabouret pour s'asseoir dans ces bureaux.

Les avis par lesquels des employés sont demandés ne comptent pas, dans tous les cas, tant pis pour les candidats qui se présentent sur la foi de ces avis.

Quant l'examen est passé, on les remercie d'être venus, mais ajoutez-t-on, que ferions-nous de vous? Il faudrait que nous invitions les dames à vous laisser leur place. Evidemment ce ne serait pas galant; mais pourquoi demander des démobilités comme employés civils dans des bureaux militaires?

La consigne reste toujours la même: en affaires militaires, il ne faut pas essayer de comprendre. Cependant, les pouvoirs publics n'ont-ils pas le devoir de s'occuper de la situation de tous ces hommes qui sont rentrés dans leurs foyers, s'ils en ont un, et qui ont perdu, pendant la guerre, une situation qu'ils avaient en août 1914.

D'aucuns disent que l'Etat ne peut pas tout faire et qu'il ne peut se charger d'utiliser tout le monde. C'est vrai, mais ce que demandent les démobilités c'est qu'on ne les

laisse pas chômer et surtout qu'on ne leur promette pas des situations, du travail alors que quand ils se présentent pour être embauchés, on les éconduit.

Tout cela énerve l'opinion publique; et si par-dessus le marché, les pouvoirs publics se contentent de déposer des projets de loi qui sont discutés pendant des semaines et qui sont appliqués des mois après, ce n'est pas ce qui permettra aux démobilités d'acheter du pain et de payer leur loyer.

L. B.

Légion d'honneur

Parmi les nouveaux promus au grade de chevalier de la Légion d'honneur, nous relevons le nom de notre compatriote Louis Larribe, originaire de Lamativie, lieutenant au 18^e d'artillerie.

Ce vaillant officier, au front depuis le début de la mobilisation est titulaire de la médaille militaire et de la croix de guerre avec palme.

Nos bien vives félicitations au nouveau légionnaire.

Citation

Nous relevons avec plaisir la citation suivante dont a été l'objet un excellent typp de l'imprimerie du Journal du Lot, Marcel Castagné, soldat au 346^e d'infanterie:

« Très bon soldat, courageux et dévoué, a toujours accompli son devoir et a été blessé plusieurs fois. »

Marcel Castagné a été décoré de la croix de guerre.

Nous nous joignons à tous ses camarades de l'atelier pour lui adresser nos bien sincères félicitations.

Notre compatriote Albert-Pierre Miane, 2^e canonnier-conducteur, décoré de la croix de guerre, est cité à l'ordre de la brigade avec la mention suivante :

« Au front depuis le début de la guerre s'est toujours bravement comporté au feu pendant les batailles de Champagne (1915), de la Somme (1916), de l'Ailette et du Chemin-des-Dames (1917) et de Reims (1918). »

Nos félicitations à ce vaillant artilleur qui est le fils de l'institutrice de Lafontade, près Gourdon et qui fut pendant plusieurs années directrice de l'école maternelle du vieux Palais à Cahors.

Service de santé

MM. Montalégre et Verdoux, médecins aides-majors de 1^{re} classe de réserve de la 17^e région sont promus au grade de médecin-major de 2^e classe.

MM. Landrevie, Rotlet, Boudon, Michon, Marceillac, Coste, Achard, Monmont, Saint-Pau, Arnaud, Goutenègre, Gondre, Esquirol, médecins aides-majors de 1^{re} classe à la 17^e région (armée territoriale) sont promus au grade de médecin-major de 2^e classe.

Nos félicitations au nouveaux promus.

Promotion

Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote M. Aristide Pillat, sous-lieutenant d'infanterie (est promu lieutenant (armée active), par décret du 1^{er} février 1919, pour prendre rang du 1^{er} décembre 1918.

Nos félicitations au nouveau promu qui est le fils de M. Pillat, ancien maire de Pradines.

Récompenses honorifiques

Les récompenses honorifiques suivantes viennent d'être obtenues par les instituteurs et les institutrices des arrondissements de Cahors et de Figac.

Médaille de bronze. — MM. Tourrieu, instituteur à Puy-Evêque; Balagayrie, instituteur à Bédour; Lafon, instituteur à Albas; Bennet, instituteur à Frayssinhes; Roques, instituteur à Cahors.

Mentions honorables. — MM. Reygasse, instituteur à St-Cyprien; Conte, instituteur à Vairarie; Mlle Vidal, institutrice à Teyssieu; Mme Bladier, institutrice à Souillac; Mme Savy, institutrice à Prayssac; Mlle Dilhae, institutrice à Calviac; Mlle Escrouzailles, institutrice à Vers; Mme Marion, institutrice à St-Paul-Labouffie; Mme Cambonie, institutrice à St-Jean-Lespinasse.

Nos félicitations.

La reconnaissance française

L'Officiel du 20 février publie, en 55 colonnes, les noms des titulaires de la médaille de la reconnaissance française. De nombreuses infirmités et médecins reçoivent la distinction avec des citations élogieuses. C'est justice.

Pour le Lot..... RIEN.
N'y a-t-il donc pas eu de dévouements admirables, ici, pour nos chers blessés?

Personne ne le contestera, mais il eût fallu que M. le Préfet signala les dévouements, et M. le Préfet ne s'occupait que de rationner le pain à la population. Il n'avait pas le temps de voir autre chose!....

Enseignement primaire

M. Dubos, instituteur aux Quatre-Routes est nommé au Roc.

Chemins de fer

M. Baudis, ex-sous-officier, est nommé employé stagiaire à la gare de St-Martin-Labouval.

Inspection académique du Lot

Liste alphabétique des aspirantes admissibles au C. A. P.
Mlle Auricoste, à Gourdon; Berriéris, à Laburgade; Bex, à Anglars; Bladanet, à Prendeignes; Buscaill, à Rocamadour; Capsal, à Montvalent; Cavalié, à Ste-Croix; Cornil, à Cres-sensac; Couronnet, à Loupiac; Dar-naud, à Valprionde; Devezé, St-Bressou; Fenaudrigues, aux Bessoniés; Galerie, à Strenquels; Lacavalerie, à St-Perdoux; Lavergne, à Méjanas-serre; Marty, à Milhae; Maury, à Issépts; Peyre, à Berganty; Rigouste, à Arlix (Sénaillac); Rives, à St-Simon; Rossignol, à Cahors; Soulié, à Sarrazac.

A qui l'initiative?

Le prix de la viande ne subit pas la baisse que l'on nous faisait espérer, il y a quelques semaines encore. Les bouchers déplorent bien la hausse du prix du bétail; mais que voulez-vous? disent-ils, nous sommes obligés de vendre cher car nous achetons cher.

C'est fort bien parlé. Mais nous lisons dans les journaux de la région la dépêche suivante adressée par le Centre de ravitaillement de Paris à la municipalité de Toulouse:

« Suis disposé à reprendre la cession de viandes congelées à la municipalité de Toulouse à raison de 100.000 kilos par mois au prix de 2 fr. 50 le kilo bœuf et mouton, et 4 fr. 25 le kilo porc pris à Bordeaux. Il est entendu que la cession serait réduite si les besoins des armées et des régions libérées l'exigeaient et que la proportion du mouton n'excède pas le quart. Prière télégraphier l'acceptation ces conditions. Ajoute que ravitaillement peut fournir à votre disposition quantités importantes de jambons, épaules, poitrines salées, lard et saindoux. »

Pourquoi, en présence de la cherté de la viande, pourquoi les bouchers ne feraient-ils pas venir des viandes congelées?

Et au cas où ils ne voudraient pas, est-ce que le Ravitaillement de Paris ne pourrait, pas par des envois mensuels, permettre à la municipalité ou aux Magasins communaux d'ouvrir une boucherie de viandes congelées à Cahors?

C'est dans l'intérêt de la population. L. B.

Mairie de Cahors

Le Maire de la ville de Cahors, a l'honneur d'informer la population que la distribution des feuilles de tickets de pain pour le mois de mars, sera sérieuse par lettres alphabétiques.

Les chefs de famille dont le nom patronymique commence par les lettres: A, B, C, devront se présenter les 24 et 25 février courant.

D, à L, les 26 et 27 février.
M, à Z, le 28 février et le 1^{er} mars.
Prière de vouloir bien, pour faciliter la tâche des distributeurs et éviter ainsi des erreurs regrettables, mettre en tête de toutes les cartes à présenter celle du chef de ménage.

Note importante. — Il est expressément recommandé aux personnes qui retirent les feuilles de tickets, d'en vérifier attentivement le nombre, car il ne sera tenu aucun compte des réclamations qui pourraient se produire.

Le Maire de la ville de Cahors a l'honneur d'informer les viticulteurs qui ont demandé du sulfate de cuivre et du soufre pour le traitement des vignes que la distribution sera faite incessamment.

Ils sont en conséquence invités à se présenter à la Mairie du 24 au 28 février courant inclus de 10 heures à midi et de 2 à 4 heures du soir pour effectuer le versement de leur commande.

Pour les victimes des Boches, de Douai en particulier

13 ^e liste	
M. Mauriès.....	5 »
M. Rous.....	3 »
M. Sourdoure.....	2 »
Anonymous.....	5 »
M. Laroche.....	5 »
M. Leschi.....	5 »
M. Vidal.....	5 »
M. Cayla.....	10 »
M. Valet.....	0 50
M. Anoué.....	5 »
M. Puzergue.....	2 »
M. Fourès Chabal.....	3 »
M. Libert.....	3 »
Anonymous.....	3 »
M. Grosjean.....	10 »
M. Regout, épicerie.....	2 »
A.....	5 »
	72 50
Listes précédentes.....	1200 50
Total.....	1273 »

P. S. — Les souscriptions sont reçues chez Mme Bouyssou, 75 boulevard Gambetta et au Bureau du « Journal du Lot ».

Loterie départementale

Le Comité Directeur de l'Association Départementale d'Assistance aux Victimes de la Guerre, a définitivement fixé au jeudi 27 février courant le tirage de la Loterie.

Tous les détenteurs de carnets non vendus sont instamment priés d'en effectuer le retour à la Préfecture et à l'adresse du Secrétaire Général de l'Association avant le mardi 25 février.

Tous ceux qui ont encore par devers eux des fonds recueillis, doivent les faire parvenir, d'urgence, à la même adresse.

Les opérations du tirage se feront à l'Hôtel de Ville de Cahors, dans la grande salle du Conseil Municipal, sous la haute direction d'une Commission de Contrôle prévue par la loi, et nommée par le Ministre de l'Inté-

rieur. Cette Commission se compose de :
M. le Préfet du Lot ou de son délégué, le Secrétaire Général de la Préfecture.

M. le Trésorier Payeur Général du département;
M. l'Inspecteur d'Académie;
M. Mazières, Conseiller Général, Président de la Commission de Contrôle des Œuvres de Guerre du Lot;
M. Dou, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, Président du Comité Départemental d'Assistance aux Militaires Tuberculeux;

M. Grimal, Président du Tribunal Civil de Cahors, Vice-Président du Comité Départemental d'Assistance aux Militaires et Réformés;

M. Daynard, Ingénieur Civil, Président de la Section Permanente de l'Office Départemental des « Pupilles de la Nation ».

La Commission de Contrôle sera assistée d'une Commission du tirage, nommée par le Comité Directeur de l'Association et composée de MM. :
Cambion, Professeur au Lycée, Secrétaire Général de l'Association;
Bertrand, Professeur au Lycée, Trésorier Général de l'Association;
Manhiabal, Economiste de l'Hospice;
Labie, Receveur de l'Hospice;
Toulouse, Architecte Départemental;

Les 120.000 billets émis, étant répartis en 120 séries de 1.000 billets chacune, il sera procédé aux opérations du tirage de la manière suivante.
Une urne contiendra les numéros des 120 séries. Trois roues seront établies pour les numéros de 1 à 1.000. (Les trois 0 représentant le nombre 1.000.)

Un des blessés de nos hôpitaux tirera d'abord le numéro de la série.
Trois autres blessés mettront ensuite en mouvement les roues, établies par les soins de M. Germain, serrurier à Cahors, et placées bien en vue du public.
Le numéro indiqué par les roues sera le numéro gagnant de la série.
Les lots seront tirés dans l'ordre de leur importance:

- a) Tableau d'Henri Martin,
- b) Bon de 1.000 fr.
- c) 2 bons de 500 fr. etc., etc.

Sauf le tableau d'Henri Martin, les lots (333) sont tous en Bons de la Défense à un mois.

L'Association les a dans sa caisse. Ils seront remis, dès le lendemain du tirage, et après un simple contrôle, aux heureux gagnants, au siège de l'Association à la Préfecture même (Bureau d'Assistance aux Victimes de la Guerre 1^{er} étage). Les gagnants peuvent se présenter tous les jours, dimanches exceptés, de 10 h. 1/4 à midi.

Les lots non réclamés dans le délai d'un mois à partir du jour du tirage, sont acquis à la Loterie.

L'effort de nos chemins de fer en 1918

M. Claveille, Ministre des Travaux publics et des Transports, vient de présenter au Président de la République un rapport des plus intéressants relatif à l'effort fait, en 1918, sur les grands réseaux de chemins de fer d'intérêt général.

Voici les passages de ce rapport relatifs à la Compagnie d'Orléans.
Après avoir montré les efforts des réseaux du Nord et de l'Est, M. Claveille écrit :

« Quant aux réseaux de l'intérieur, un grand effort a été également réalisé, le trafic d'importance des ports dépassant de plus de 60 % celui de 1913. »

« Après les offensives allemandes, il fallait, dans bien des cas, pour assurer les transports militaires, utiliser des lignes détournées intéressant les réseaux du P. L., du P. O. et de l'Etat, juste au moment où, sous la poussée de l'ennemi, ces réseaux avaient à faire face aux nombreuses évacuations des régions menacées; ces évacuations se chiffrent par milliers de wagons par jour.

« Ces difficultés vinrent s'ajouter les transports nécessités par le rappel urgent sur le théâtre de guerre français de plusieurs divisions françaises et anglaises opérant en Italie par afflux de plus en plus considérable des troupes américaines. De 50.000 hommes l'effectif mensuel des débarquements atteignit bientôt 300.000, avec des arrivages de 55.000 en un seul convoi. Le ravitaillement de ces troupes atteignait en octobre, 40.000 tonnes par jour, contre 18.000 en juillet. L'ensemble des surcharges représentait, pour les réseaux de l'intérieur, une aggravation de 30 % environ, par rapport à 1917.

« Pour le réseau du P. O., l'effectif des wagons affectés à l'armée américaine s'est élevé de 13.000 en 1917, à 130.000 en 1918. L'armistice, loin d'apporter un soulagement, n'a fait qu'augmenter progressivement les charges; pour assurer le rapatriement des prisonniers et les transports de démobilitation des armées française, anglaise et américaine, les réseaux français ont dû affecter, en janvier, un ensemble de 206 rames, 10.150 wagons couverts, 650 voitures de voyageurs et 750 machines.

«

l'impartialité ne saurait être récusée, M. de Freycinet, écrit à M. Clavelle, il y a quelques jours, que les chemins de fer français ont fait « un effort admirable », et qu'il était « non étonné, lui, un connaisseur, que cet effort ait pu être soutenu pendant cinquante-quatre mois de guerre. » Gardons-nous d'oublier ce qu'ont fait les Français pour gagner la guerre !

Avis aux agriculteurs

1° Fourniture de semences de haricots, lentilles et vesces fourragères

Les services du Commissariat de l'Agriculture sont en mesure de fournir des semences de haricots lingots, de lentilles et de vesces fourragères. Les prix de cession seront compris entre les limites suivantes :

Haricots, de 150 fr. à 160 fr. les 100 kilogrammes ;

Lentilles, de 170 fr. à 180 fr. les 100 kilogrammes ;

Vesces, de 100 fr. à 105 fr. les 100 kilogrammes ;

Le tout sur wagon départ, toiles perdues.

Les agriculteurs qui désirent recevoir ces semences doivent adresser leurs commandes, avant le 1^{er} mars, à Monsieur le Directeur des Services Agricoles du Lot, à Cahors.

2° Livraison de fils de fer barbelés et lisses

Les agriculteurs désirant acheter des fils de fer barbelés et lisses provenant des stocks constitués pour les besoins des Armées doivent faire leur commande par l'intermédiaire d'un groupement agricole.

Is trouveront auprès des principales associations agricoles du département tous les renseignements complémentaires sur les conditions de vente.

3° Puits de semence mis à la disposition de l'Agriculture

Les services de M. le Rouzic, commissaire à l'Agriculture, mettront prochainement en répartition des puits de semence de types les plus couramment cultivés pour la production des pois en grosses et des grains secs à maturité.

Le demandes doivent être adressées aux directeurs des services agricoles, au chef-lieu de chaque département. Ces demandes devront indiquer le type désiré (main, demi-main ou à rames, hâtif, demi-hâtif ou tardif, à grains ronds ou à grains ridés, etc.) sans mentionner de variété. Il ne sera cédé, en effet, que des semences appartenant à quelques types remplissant les conditions de végétation, de fructification et de précocité demandées, et non des semences de variétés déterminées par l'acheteur, qui ne pourraient en aucun cas être fournies.

Les cessions seront faites aux intéressés par l'intermédiaire des marchands grainiers, des syndicats agricoles et des fabricques de conserves de pois. A cet effet, ceux-ci devront demander aux directeurs des services agricoles de leur département, les conditions de cession qui leur seront faites en vue de la répartition aux cultivateurs pour les commandes de détail.

Foot-ball rugby

Dimanche 16 février, l'équipe première de la Quercinoise rencontrait sur le terrain du Vélodrome du grand Treuil à Limoges, l'Union sportive du Lycée de Limoges. Après une partie vivement disputée, les champions de l'Académie de Poitiers durent succomber devant les potaches Cadurciens par trois points (un essai). Le nombreux public qui assistait à ce match entre scolaires prodigua ses applaudissements à nos jeunes joueurs. Le Lycée de Cahors doit sa victoire à la science de plusieurs de ses équipiers et au bon esprit de discipline qui règne dans son « quinze ».

L'équipe sélectionnée parmi les meilleurs joueurs de la Quercinoise avait la formation suivante :

Arrière : Théron

Trois quarts : Sabaté, Rosset, Paranelle, Delpont

Demis mêlée : Berber (capitaine), ouverture : Trémolières

Avants : Molinié, Hornière, Delon, Marmiesse, Roux, Luc, Imbert, Montagnac.

Arrestation

Le nommé Cayla Raoul, parti depuis longtemps, était revenu dans son pays d'origine, à Castelfranc. Après un court séjour, il se rendit à Uzech-les-Oules, chez une dame Décat à qui il se présenta comme un grand ami de son frère, mobilisé à Toulouse.

Cayla raconta à Mme Décat que ce dernier avait un pressant besoin de 500 francs, qu'il lui fallait ou que c'était sa mort.

Mme Décat décida de partir aussitôt pour Toulouse pour porter les 500 francs. Cayla essaya de l'en dissuader, promettant de faire lui-même la commission.

Bien en prit à Mme Décat qui, arrivée à Cahors eut la bonne idée de raconter cette histoire à quelques personnes qui lui conseillèrent de se rendre au Commissariat de police.

M. Caillou envoya M. Marcenac et un agent à la gare pour surveiller l'arrivée de Cayla : celui-ci sortit d'un hôtel et fut aussitôt appréhendé.

Interrogé, Cayla a reconnu s'être évadé de la maison centrale de Fontevault où il purgeait une peine de 2 ans de prison pour escroqueries par le Conseil de guerre de Toulouse.

Que serait-il advenu de Mme Décat, si elle avait pris l'express de 8 heures 30 pour Toulouse en compagnie de Cayla ?

Cayla a reconnu, en effet, qu'il voulait escroquer les 500 francs à Mme Décat.

Foire de Bordeaux

(31 mai au 15 juin 1919)

Une importante réunion du bureau et des diverses commissions de la Foire de Bordeaux a eu lieu à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Ch. Grunel, maire de Bordeaux.

Les Présidents des diverses commissions ont fait l'exposé des résultats acquis à ce jour et des projets en cours d'exécution.

Tous les services ont été mis à point et réorganisés sur des bases nouvelles. Les adhésions à cette grande et belle manifestation commerciale, industrielle, agricole, etc., sont déjà des plus nombreuses ; les bâtiments seront prêts, sur les Quinconces, à l'heure dite, et l'on met la dernière main à l'établissement du programme à réaliser pendant les quinze jours de la Foire.

La Démobilisation des Chevaux

La commission de l'agriculture de la Chambre a entendu M. Deschamps sur la question de la démobilisation des chevaux. Elle a reçu l'assurance que les juments poulinières seraient renvoyées dans leur région d'origine et que les ventes de chevaux seraient faites en donnant la préférence aux agriculteurs. Elle a insisté pour que les ordres soient multipliés le plus possible et qu'une publicité intelligente soit faite dans les milieux agricoles.

Elle a demandé en outre qu'une organisation unique soit créée pour la démobilisation des chevaux, groupant les services de démobilisation de l'agriculture, de la liquidation des stocks et des régions libérées qui tous actuellement s'occupent de la questions.

Les journaux à quatre pages

Les représentants des journaux adhérents à l'Office national de la presse ont décidé de demander aux pouvoirs publics la mise de tous les journaux à quatre pages dès le 15 mars.

Ils demandent également la fin des restrictions sur l'affichage.

L'avance de l'heure

Pour l'année 1919, l'avance de l'heure sera réalisée comme les années précédentes. L'heure légale sera avancée de 60 minutes dans la nuit du 1^{er} au 2 mars. L'heure normale sera rétablie le 5 octobre. On économisera ainsi des quantités notables de charbon et on réduira le surmenage des usines génératrices d'électricité, dont les machines don-

nent, depuis longtemps, un rendement maximum.

Les envois à l'armée d'Orient

A partir du 15 février, les lettres, paquets et colis postaux destinés aux troupes françaises de l'armée d'Orient et du Levant, partiront de Paris et non plus de Marseille.

En conséquence, pour ces militaires, l'adresse ne devra indiquer comme destination que le secteur postal. La mention : « Par Paris, par Paris-Reuilly, par Marseille » ou toute autre analogie, est de nature à créer une confusion et à retarder l'acheminement des correspondances ou des colis.

La classe 20

La commission de l'armée, au cours de sa dernière séance, a envisagé l'éventualité d'un appel à brève échéance de jeunes gens de la classe 1920.

Des observations échangées, il est apparu que dans le cas où le gouvernement déciderait d'appeler à une date anticipée les jeunes gens de la classe 1920, la commission s'opposerait à cette mesure et proposerait au ministre de la guerre de revenir à la date normale d'appel du temps de paix, c'est-à-dire à la date d'appel prévue par la loi de 1913 (loi de 3 ans).

En ce qui concerne la situation des engagés volontaires de la classe 1920, la commission de l'armée a décidé d'introduire dans le rapport de M. Henry Pâté sur la démobilisation, une disposition présentée par M. Dalbiez, qui a été votée à la presque unanimité.

Aux termes de cette disposition, les jeunes gens appartenant à des classes appelées au moment de la cessation des hostilités — et c'est le cas de la classe 1920 — qui ont contracté un engagement pour la durée de la guerre, auront la faculté de terminer le temps de service exigé pour leur classe de mobilisation, ou résilier leurs engagements pour attendre dans leurs foyers la mobilisation de leur classe d'âge.

Le temps de service accompli leur sera déduit sous forme de sursis d'incorporation ou de libération anticipée.

Etat-civil de la ville de Cahors

Du 15 au 22 février 1919

Naissances
Berquy Richard-Félix-Auguste, à la Maternité.

Vanonsen Henriette, rue des Boulevards, 10.

Publications de Mariages
Machimel Marco-Adolphe, mécanicien au chemin de fer, et Laynaré Françoise-Marie-Antoinette, employée de commerce à Montauban.

Québre Frédéric-Clément, mobilisé au 118^e d'artillerie lourde, et Gishert Eva, domestique.

Delsol Adrien, cultivateur, et Grégori Angèle-Philomène, s. p., à Limoges.

Mariages
Guamel Adrien, cultivateur, et Gamel Marguerite-Paule-Lucie, s. p. Tavernier Maurice-Victor, et Sùdrés Joséphine-Nathalie.

Décès
Besse Philomène, dite Hélène, épouse Ferras, 35 ans, rue Ste-Barbe, 3.

Cazes Guillaume, terrassier, 64 ans, rue Olivier-de-Magny.

Ribager René, 2 ans, rue Maréchal-Joffre.

Campagne Eugénie-Catherine, veuve Colonge, 72 ans, Hospice.

Poussou Baptiste, 68 ans, Hospice.

Péjissé Antoine, 80 ans, rue Brives, 34.

Métayer Hermine-Marie-Jeanne, épouse Mégès, 46 ans, rue de la Brasserie, 1.

Denain Catherine, veuve Cotteret, 74 ans, Hospice.

Gauzens Jean, cultivateur, 33 ans, Hospice.

Ricard Marthe, 1 mois, Hospice.

Bourdy Adeline, veuve Audibert, 67 ans, rue Hautesserre, 3.

Lacoste Jean, ancien charron, 77 ans, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Ayma Marie-Rose, veuve Caantarel, 84 ans, rue du Pont-Neuf, 3.

Jacquetty Simonne-Marie-Françoise, s. p., 23 ans, avenue du Nord, 4.

Fourastier Pierre, terrassier, 53 ans, Impasse d'Auvergne, 6.

Albas

Soirée populaire. — Dimanche 16 février, quatrième soirée littéraire donnée à l'école des garçons. Toujours un fidèle auditoire de 200 personnes.

Une conférence très intéressante : Pourquoi les Alsaciens aiment la France. L'Alsace et son passé.

Une partie récréative où les demoiselles de la localité recitèrent les meilleures poésies de guerre : Lille des Chiens, de Rostand. Le mauvais riche de Fabié, etc.

Quelques jeunes gens débiterent avec humour les satiriques poésies de M. Armand Lagaspie, publiées dans le Journal du Lot.

Inutile d'ajouter que cette soirée gauleuse et d'actualité obtint un franc succès et le récoleta de chaleureux applaudissements. Il en est de même du « Salut aux blessés » du poète caducien, sur l'air des Alleluïes, qui eut pour choriste un jeune soldat, à la demande du public.

M. Lafon fit l'éloge de « l'Union des Grandes Associations Françaises » pour la victoire du droit. 200 brochures, images, tracts de propagande envoyés par cette société dont l'insalable dévouement et les résultats obtenus sont connus dans toute la France, furent distribués.

Nos compliments à toute la jeunesse albasienne, demoiselles et jeunes gens, qui rivalisèrent d'un zèle charmant pour relever l'intérêt de ces soirées qui attirèrent un public toujours plus nombreux, amateur de distractions intellectuelles.

Prayssac

Foire du 17. — Notre foire du 17 a été importante. De nombreuses transactions ont eu lieu sur tous les marchés à des prix toujours très élevés. Contrats pratiques :

Foin aux bouffes. — Comme sur tous les marchés de la région, la hausse se maintient de plus en plus sur tout le bétail. Ainsi, les bœufs qui se vendaient il y a une quinzaine, au prix de 3.500 francs, atteignent couramment le prix de 4.200 et 4.300 francs.

Marché à la volaille. — Cette marchandise enlevée par les revendeurs, a été payée, sans débatare, au prix de 3 francs le demi-kiло ; dinde, 2,50 à 3 fr. ; lapin domestique, 1,50 le demi-kiло ; œufs, léger baisse, 4 francs la douzaine.

Truffes, 5 fr., première qualité, demi-kiло.

Marché aux porcs. — Porcs gras, 275 fr. les 50 kilos ; porcs d'élevage ou porcelet, vendus à un prix exorbitant, 200 à 270 fr. pièce, ce qui ne s'était jamais vu jusqu'à ce jour.

Les moutons gras se vendent aux alentours de la taxe imposée. Pour les autres qualités, il n'y a plus de bornes : moutons et brebis se sont enlevés entre 150 à 200 fr. pièce.

Jardinage vendu à un prix inabordable. Le plant d'oignons, 2 fr. la gerbe de 100 pieds.

Issendouls

Citation. — Voici la citation à la Direction du service de santé du G. A., méritée par l'adjudant Rigal Edouard, du 1^{er} escadron du train, fils de M. le maire d'Issendouls et gendre de M. Vayssières, maire d'Aynac :

« Au G. B. D... X... depuis le début des hostilités s'est toujours comporté avec courage et avec le plus complet dévouement au cours des diverses affaires auxquelles a pris part la division. »

Gourdon

Citation. — Notre compatriote le brancardier Raymond Marius Dupuy qui était curé de Prouilliac, a été cité en ces termes à l'ordre du jour :

« Brancardier brave et dévoué, s'est particulièrement distingué en évacuants les blessés sous le feu des mitrailleuses et de l'artillerie ennemies, le 31 décembre 1917 et en juillet 1918. »

Nos félicitations à ce brave compatriote

Martel

Une grande bataille aux sangliers aura lieu le jeudi 27 courant, dans les communes de Cressensac, Cuzance, Sarrazac, Cazillac et Martel.

Les personnes qui désirent y participer sont priées de se faire inscrire, pour le groupe de Martel, chez M. Bastid, retraité.

Mon Quercy

J'adore mon Quercy, je suis un familier
De ses côteaux cheus, et mon âme est esprise
Du moine paysage où la chaumièr grise
Se fiond avec le glèbe et se fait oublier.

C'est le Causse pièrre, sans chenson, sans hallier,
Mais un déclin du jour, quand s'éveille la br-se,
Résonant doucement à l'oreille surprise
Sonnailles de trempe, bèlement de bélier.

J'aime tant cheminer par la lande agreste ;
J'y viens souventefois chercher ce qui nous reste
Des ancêtres enfus et des temps révolus.

Je découvre un vieux pâtre à la taille affaissée,
Je vois en lui le fils d'âges qui ne sont plus,
Et ton dernier amant, ô Terre délaissée.

DOMINIQUE.

GRATIS A NOS LECTEURS

Les Reins et la Vessie. Exposé simple et pratique, conforme aux théories et découvertes scientifiques les plus modernes sur les affections des reins et de la vessie et l'arthritisme. Le diabète. Les reins chez la femme. L'artériosclérose. Congestion des reins. Hydropisie et urémie. L'arthritisme. La vessie. La digestion. La constipation. Le fole. Les hémorroïdes. Affections de la peau.

Sommaire : Le mal de dos. Les reins. L'acide urique. La goutte. Le rhumatisme. La gravelle. Le diabète. Les reins chez la femme. L'artériosclérose. Congestion des reins. Hydropisie et urémie. L'arthritisme. La vessie. La digestion. La constipation. Le fole. Les hémorroïdes. Affections de la peau.

Envoi de la brochure gratis et franco, sur simple demande adressée à l'éditeur, 25, rue Saint-Ferdinand, Paris-17^e.

Remboursement général des emprunts

Ville de KIOTO 5 % 1909 et 1911.
Bons du Trésor 5 % 1913. Etat de Sao-Paulo

Remboursement de 100 fr. par obligation Nord-Ouest du BRÉSIL 5 %.

Paiement de nombreux coupons arriérés

LA BANQUE MARC TREILLARD
8, rue G. Clemenceau à Cahors.

Se charge de ces opérations, et répond à toutes demandes de renseignements complémentaires.

DERNIÈRE HEURE

(Par téléphone, de l'Ag. RADIO)

La santé du Président

Les nouvelles sur la santé de Clemenceau sont de plus en plus rassurantes. On annonce que le Président du Conseil va aussi bien que possible, mais les médecins ont ordonné la cessation de toute visite.

Néanmoins, M. Mandel et le général Mordacq ont tenu Clemenceau au courant des affaires.

L'annistie en Italie

De Berne : Le roi d'Italie a signé un décret d'annistie approuvé par le Conseil des Ministres, relatif aux délits militaires et civils dont bénéficieront ceux qui se sont signalés par leur bonne conduite.

Banquet de la presse

Hier soir, la Croix-Rouge américaine a donné au Palais d'Orsay, un banquet aux représentants de la Presse Alliée et Neutre.

Y assistaient M. Pams, remplaçant Clemenceau, M. Sharp, ambassadeur des Etats-Unis en France, M. Juserand M. Venizelos, etc...

La démobilisation anglaise

De Londres : Un million 600 mille hommes ont été démobilisés jusqu'à présent.

En Espagne

De Madrid : Au cours de la séance de la Chambre, le gouvernement fut violemment attaqué sur la politique économique. Le Président du Conseil déclara être nettement décidé à démissionner si cet acte ne devait entraîner aucun danger pour l'ordre public.

L'assassinat d'Eisner

De Bâle : L'assassinat de Kurt Eisner a provoqué de violentes manifestations à Munich et dans de nombreuses villes de Bavière. Le ministre Adler a reçu de nombreuses protestations et même des menaces à l'adresse des partis militaristes.

A Munich des colonnes compactes de manifestants parcoururent les rues : certains groupes armés ont tenté quelques coups de mains qui ont été vite réprimés.

Le Prince Joachim de Prusse qui avait été expulsé à la frontière de Prusse aurait obtenu l'autorisation de séjourner provisoirement en Bavière.

Tempête

De La Paice : Depuis 48 heures une violente tempête de vent et de pluie sévit sur la région et cause des dégâts matériels considérables.

NOS DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 40.

La lutte en Russie Finlande et Bolcheviks

De Copenhague : Le gouvernement des Soviets a adressé un ultimatum à la Finlande. Les Bolcheviks ont fermé la frontière. Le général Mannerheim est revenu en toute hâte à Helsingfors.

Ukrainiens et Polonais

De Cracovie : La bataille de Lvof (Lemberg) a recommencé avec violence. Les Ukrainiens ont attaqué furieusement afin de s'emparer de la ville avant l'arrivée de la mission internationale. La garnison polonaise a résisté victorieusement.

La félonie des Boches

De Londres : L'armistice conclu entre les Slovénes et les Austro-Allemands, en Carinthie fut rompu hier par ces derniers. Une colonne allemande attaqua les Slovénes près d'Aradore. Elle fut repoussée. Les Allemands ont violé la frontière établie par la mission américaine.

La santé de Clemenceau

Clemenceau va toujours bien, mais les médecins lui ont ordonné de se reposer. Il recevra simplement MM. Pichon, Mordacq et Mandel.

Marins boches assassins

De Londres : La commission chargée de l'examen des atrocités de la guerre sous-marine allemande possède de quoi faire condamner pour assassinat une vingtaine de commandants, sujets à extradition, s'ils sont réfugiés en pays neutres.



Mon Journal

LE MAGAZINE PRÉPARÉ DES ENFANTS.

« Mon Journal », met à la portée des enfants les événements actuels par le texte et par l'image. Avec ses étonnantes romans sur la guerre, ses anecdotes sur nos vaillants soldats, ses traits d'héroïsme des armées alliées, il compose le recueil de l'avenir, où les jeunes générations vont puiser, après celles-ci, des exemples dignes de ceux immortalisés par Plutarque.

ABONNEMENTS

FRANCE 100 fr. UN AN
ÉTRANGER 120 fr. UN AN
Six mois 50 fr. Six mois 60 fr.

AVIS

Le passage des jardins du « Tivoli » étant propriété privée, est expressément interdit au public.

Scierie de la Gare Cahors

IMPORTANTE BAISSE

Sur les déchets de bois.
Livraison à domicile.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 1

LE PETIT JACQUES

PAR JULES CLARETIE

De l'Académie Française

PREMIÈRE PARTIE

I

LE JOUR DE L'AN D'UN MALHEUREUX

Le jour de l'an ! la première aube de l'année ! le réveil plein d'espoir après la dernière pensée à l'an qui s'était ! On s'était comme couronné de la veille, sur les souvenirs. On se réveille, ce matin-là, plein d'espérances !

31 décembre, 1^{er} janvier. Pour toutes les créatures humaines, que de réflexions viennent tous les ans, entre ces deux dates ! Eternelles songeries des vivants à l'heure où une année expire !

Tous les ans, lorsque cette heure sonne, on éprouve le besoin de jeter un coup d'œil sur l'année qui finit, comme après une journée remplie, on compte, avant de s'endormir, ce qu'elle a amené et ce qu'elle a produit. Une année qui meurt, — douze longs mois, dont chaque jour a marqué une étape pour l'humanité en

volait joyeuse. Comme il était seul alors, sans parents, et comme il était libre, il se trouvait heureux dans sa pauvreté.

— J'ai de la santé, disait-il, et des muscles ; je soulève un marteau comme une plume. Qu'est-ce que vous voulez ? Je me sens millionnaire, et je n'échangerais pas ma situation contre celle de Rothschild.

Les temps étaient durs cependant quelquefois, Noël Rambert avait eu ses déceptions et ses heures d'épreuve. De bonne heure orphelin, élevé à l'atelier, nourri des idées républicaines, qui, à la veille de 1848, grandissaient et se fortifiaient déjà à Paris pour y devenir toutes puissantes vingt-cinq ans plus tard, Noël avait donné à la jeune République toute sa jeunesse et toute sa sève.

Le coup de février l'avait grisé comme un soleil printanier, et, avec l'enthousiasme irrésistible des vingt ans, il s'était jeté confiant dans la mêlée. Il avait toutes les admirations et toutes les foyers, il regardait, le cœur battant d'émotions, Barbès passer à cheval, superbe dans son costume de chef de légion, et Flocon, se rendant à pied, vêtu pauvrement, à son ministère.

C'était le rêve de sa jeunesse, cette République naissante, il savait qu'un des siens était mort au service de la première dans les rangs de l'armée de Sambre-et-Meuse. Il voulait vivre pour elle-ci, et, au besoin, donner pour elle sa vie comme l'avait fait

l'ancien.

Cet amour entier, absolu, d'amant sincère et passionné, le conduisit après le 15 mai, à la citadelle de Doullens. Noël Rambert souffrit, supporta avec des sourires la captivité et sortit plus résolu qu'aparavant.

Il rentra à l'atelier, en quittant la prison après des années, comme s'il avait été absent durant quelques jours à peine. Il se remit à l'ouvrage, et comme il était encore jeune (trente-six ans), il avait l'habitude de dire :

— Patience, nous avons le temps. Et surtout plus d'insurrections, plus de barricades, plus de folies !

Il eût volontiers ajouté : — Plus de bêtises !

A l'atelier, Rambert ne retrouvait plus cependant les compagnons d'autrefois, les amis de la jeunesse, les frères d'armes et d'idées. Le coup d'Etat avait passé par là. Pendant que Rambert, prisonnier, lisait à Doullens, dans les journaux qu'on lui passait cachés dans des pains, l'histoire du Deux décembre, les camarades tombaient rue Tiquetonne, rue Sainte-Marguerite, ou partaient pour l'exil. Qu'étaient devenus tant de hardis travailleurs, honnêtes gens, dévoués comme Rambert aux justes causes ?

Il faut faire beaucoup pour les populations rurales

D'abord parce qu'elles forment au moins les deux tiers de la France et que, par leur nombre et par leur travail, elles donnent elles-mêmes beaucoup à la France.

La guerre les a vues à l'œuvre ; elles ont été simplement admirables, et ce sont elles qui ont le plus souffert. N'est-ce pas dans les campagnes que l'on compte le plus de familles nombreuses ? Pendant ces quatre ans de guerre, nous écrivions récemment l'illustre général Fayolle, nos paysans ont montré la même tenacité qu'ils apportent à la culture du sol : ils aiment passionnément la terre de France, et c'est pourquoi je les aime moi, aussi, de tout mon cœur.

Il faut faire beaucoup pour les travailleurs de la terre, parce qu'ils ont fait vivre la France en ces jours terribles. On dira : « Leur travail a été largement rémunéré. » Sans doute, mais ce travail a été acharné et leur a coûté très cher. Ce sont des vieillards, des femmes et des enfants qui l'ont fourni.

Je me garderai bien de mettre en opposition, paysans, ouvriers, commerçants, industriels, bourgeois. Je dirai seulement que les ouvriers, pour la plupart, ont travaillé dans des usines bien closes, et pour des salaires très élevés ; que les commerçants n'ont pas quitté leur emploi et ont vendu leur marchandise à des prix fous ; que les industriels pour la plupart, ont gagné beaucoup d'argent et que les bourgeois ont eu à subir surtout les inconvénients de la vie chère.

Le paysan, lui, a peiné en plein air, par tous les temps ; d'autre part, chaque homme a fait le travail de deux. Pourquoi n'aurait-il pas élevé à proportion le prix de certains de ses produits, surtout étant donné que pour d'autres, l'Etat lui imposait des taxes inférieures aux dépenses de revient ?

L'argent qu'il a ainsi gagné, il l'a consacré à améliorer ses terres, à aider ses parents du front, et aussi, comme tous les patriotes, à souscrire à nos emprunts nationaux. Demandez aux percepteurs la part des ruraux dans les diverses contributions de guerre.

Il faut faire beaucoup pour les populations rurales, parce que la France leur demande beaucoup. Elles doivent intensifier leur production, perfectionner leurs méthodes et leur outillage, réparer le déficit antérieur par un redoublement d'efforts, industrialiser — c'est le mot adopté — l'agriculture nationale.

Pour produire davantage, et mieux, et aussi pour se défendre, les cultivateurs ont besoin d'être aidés. Et c'est pourquoi de si nombreuses œuvres agricoles ont été créées ou sont en voie de formation : œuvres d'enseignement professionnel, de moralisation, de propagande patriotique, de civisme. Il serait long de les énumérer ; elles tendent toutes au progrès rural sous toutes ses formes : syndical mixte, mutualité, associations diverses, lutte contre l'alcoolisme, la dépopulation et la désertion des campagnes ; conférences, cercles, foyers, bibliothèques, cinémas instructifs populaires.

Les campagnes forment dans la patrie une réserve d'énergie et d'idéalisme qu'il convient de protéger jalousement. Elles sont le point de mire, l'objectif préféré des entreprises antisociales, qui n'ont réussi à embrigader jusqu'ici qu'une minorité d'ouvriers, mais dont l'ambition est persistante et insatiable.

Je voudrais voir se dresser contre ces ennemis de l'ordre, du progrès et de la paix nationale, l'union de tous leurs adversaires ; je voudrais voir se constituer entre ces derniers et nos paysans un intermédiaire central. J'appelle cet intermédiaire le Secrétariat de l'Union des paysans de France ; je lui donne pour but de mettre en rapports constants les habitants des campagnes avec ces

œuvres de bien. Quel temps précieux gagneraient ainsi les intéressés, ceux qui donnent et ceux qui reçoivent.

Une correspondance documentée et suivie rendrait chaque jour plus étroit ce lien vital qu'entrefermait aussi et bien utilement la lecture d'un journal spécial : *Le Paysan de France*.

Le Secrétariat central disposerait pour faire valoir les revendications légitimes des ruraux d'un moyen puissant d'action. Chaque semaine la *Correspondance politique et agricole*, servie gratuitement, les placerait sous les yeux du gouvernement, des membres du Parlement et de la presse française. L'autorité des personnalités assistant de leurs conseils le Secrétariat central favoriserait son action et accroîtrait son crédit.

Les frais qu'entraînerait cette organisation nouvelle seraient peu élevés en comparaison des résultats certains qui seraient obtenus : ils seraient motivés par la location de modestes bureaux, la rémunération d'employés en nombre restreint, l'envoi de journaux, les dépenses de papier, de registres, de dactylographie, d'impression, mais surtout par la consommation très importante des timbres-poste. Une institution, comme celle du Secrétariat central de l'Union des paysans de France, exige une correspondance considérable : sur ce point, il faudra se montrer très large. J'ai déjà signalé à nos amis l'exemple de ce chef d'industrie qui, ayant convoqué à un banquet tous son personnel, avait laissé vide une place à sa droite. A l'heure des toasts, il s'exprima ainsi : « Avant de boire à notre santé commune, je vous propose de porter un toast à l'un de nos meilleurs collaborateurs, collaborateur silencieux, anonyme et absent de cette fête, le timbre-poste, qui nous rend à tous de si précieuses services, comme vulgarisateur toujours en action et toujours infatigable. »

En pratique et pour sa propagande, le Secrétariat central imitera ce patron intelligent.

Je demande à tous ceux qui s'intéressent à la cause de l'agriculture nationale, à la prospérité de la terre française par l'accord fécond du capital et du travail, à la paix sociale, la plus glorieuse parure de la patrie, d'apporter à nos efforts pour la réalisation d'un idéal qui nous est commun, leur concours le plus généreux.

Jacques RURAL.
(C. Pallu de la Barrière).

Bibliographie

Les Dommages de Guerre

Notre confrère Paul Gauthier, de Reims, qui a particulièrement étudié l'importante question de la réparation des dommages de guerre prépare un *Guide du Sinistré* qui sera apprécié des victimes de ces dommages.

Le *Guide du Sinistré* formera, en effet, un exposé clair, précis et pratique de la loi qui ne tardera plus à être définitivement votée et grâce auquel les intéressés pourront faire valoir eux-mêmes avec succès tous leurs droits.

M. Pierre Forgeot, député de la Marne, avocat à la Cour d'appel de Paris, a donné une préface au *Guide du Sinistré*, qui sera adressé, aussitôt édité, aux souscripteurs contre envoi à l'auteur, M. P. Gauthier, 66, rue Bonaparte, Paris (6^e), de la somme de 1 fr. 50 en mandat ou bon de poste.

M. A. De Chambure qui s'est spécialisé dans les questions de Presse, vient de publier un nouveau volume intitulé :

Guides de l'Opinion

Pendant la grande Guerre (1914-1918)

C'est une étude impartiale sur les principaux leaders des grands quotidiens de Paris, en même temps qu'un hommage aux écrivains qui n'ont jamais désespéré de la Victoire finale. *Guides de l'Opinion* est dédiée à la Presse française.

Les Annales

Très important le numéro des *Annales* de cette semaine. Il contient une étude impressionnante sur le Bolchevisme en Russie : articles inédits de l'ambassadeur

trier, du chemin à faire, cet homme lui avait offert de l'accompagner. A cette heure-là, Rambert quittait l'atelier, épuisé de fatigue, et remontait péniblement les six étages au haut desquels il allait trouver Marthe qui l'attendait, et l'enfant, le petit Jacques endormi, ses deux poings fermés, dans le berceau.

Marthe, depuis longtemps, n'aimait plus Noël. Il l'avait séduite par cette exubérance de gaieté, cette nature expansive qui pétillait jadis, partant avec des clartés, comme par fusées. Mais l'humeur de Rambert s'assombrait avec les jours mornes qui passaient, avec l'âge qui venait, et Marthe se demandait maintenant parfois si elle ne s'était point trompée en croyant aimer l'honnête garçon. Elle était lasse d'ailleurs de cette vie de besoin qui lui faisait Noël. Elle se sentait née pour souffrir, pour laisser sa jeunesse s'échapper en fredons joyeux comme un essaim d'abeilles. Et quel que fut l'amour de Rambert, l'existence au logis était dure.

Marthe se lassait de cette existence et d'une affection où Noël au contraire trouvait chaque jour un renouveau. La naissance du petit Jacques pouvait tout sauver, mais à cette heure même où elle allait devenir mère, Marthe se sentait attirée déjà ou plutôt victorieusement dominée par celui qui allait l'arracher à Rambert. Elle aimait déjà cet homme.

Grand, beau garçon, d'humeur fa-

J. Noulens, récits de témoins tels que MM. Jules Destrée, Claude Anel, Charles Dumas ; opinions recueillies auprès des socialistes français, Alexandre Yvarre, Compère-Morel, Aubriot, etc., tous unanimes à condamner la tyrannie bolcheviste. Ces textes dramatiques et pittoresques sont illustrés de photographies et de documents des plus curieux rapportés de Russie, numéro à lire et à répandre.

Parlout : le no 40 centimes.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Sommaire du numéro du 15 février

Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du catalogue des primes de librairie (26 francs de livres par an).

PARTIE LITTÉRAIRE

A. Millerand, de l'Institut, député, ancien ministre, *Les hommes de la guerre*. I. Le maréchal Joffre. — Jacques Flach, de l'Institut, *Que devra être l'Allemagne future ?* — G. et M. Sur la mer. — Jean Marquiset, A. Laon, quatre ans sous le joug des Barbares. — Jeanne d'Orléans, Madeleine de Glapion, demoiselle de Saint-Cyr (fin).

Académie Française. Réception de M. Louis Barthou.

PARTIE ILLUSTRÉE

L'Instantané, partie illustrée de la *Revue hebdomadaire*, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

ÉTUDE DE

M^e Georges FONTANGES

DOCTEUR EN DROIT

AVOUCÉ À FIGEAC

Purge d'hypothèques légales

Par acte passé devant M^e Austry, notaire à Figeac, le dix-neuf décembre mil neuf cent dix-huit, enregistré et transcrit, les mariés Elie Calmésane et Hermine Rouquier, métayers à Lasfraygues commune de Brandignes, ont acquis de la dame Rosalie dite Noémie Estival veuve de François Dusser, demeurant au Ser commune de Viazac, et de la dame Marie-Clothilde Dusser sa fille, veuve de Pierre Serres, domiciliée à Laurengou, commune de Figeac, un domaine situé au Ser commune de Viazac, composé de maisons, granges, bergerie, étaille, four, hangars, cour, jardin, prés, bois, vigne, pâture et terres de toute nature paraissant portées à la matrice cadastrale de Viazac sous les numéros : 357, 364, 369, 373, 400, 408, 414, 485, 486, 555, 556, 558, 574, 595, 596, 602 p. 603 p. 604, 609, 610 p. 612, 613, 614, 615, 618, 619, 620, 621, 623, 624, 625, 626, 633, 644, 643, 644, 645, 651, 652, 657, 659, 663 p. 663 p. 664 p. 664 p. 665, 714, 716 p. 717 p. 579, 580, 600, 601, 607 p. 608, 653, 655, 656 p. 656 p. 31 et 36 p de la section C pour une contenance de vingt-six hectares quatre-vingt-dix-sept ares soixante-dix-huit centiares. — Copie collationnée de cet acte de vente a été déposée au greffe du tribunal civil de Figeac, le onze février mil neuf cent dix-neuf, et le procès-verbal de dépôt déposé par le greffier a été signifié : 1^o à M. le Procureur de la République près le tribunal civil de Figeac — 2^o à M. Sylvain Cazard propriétaire à la Parrieu commune de Figeac, subrogé-tuteur du mineur Jean Serres issu du mariage de Pierre Serres avec Marie-Clothilde Dusser sus-nommées.

Les formalités prescrites par le décret du 17 juin 1916 ont été remplies et depuis l'insertion faite au *Journal du Lot*, numéro du 10 janvier 1919, aucune opposition n'est survenue à la levée de la suspension des délais de purge, en sorte qu'ils ont repris leur cours.

Signé :

FONTANGES, avoué.

A VENDRE

MAISON située 11, rue des Maures, à Cahors, s'adresser au propriétaire.

Charcuterie bourgeoise

A la date du 15 février 1919, M. Ernest DELMAS, démissionné, informe sa clientèle qu'il rouvre son magasin de charcuterie, rue du Portail Alban, n^o 2.

Prix très modérés.

On demande

Un jardinier pour l'école Normale de garçons. S'adresser à l'école.

HORAIRE DES TRAINS POUR LA GARE DE CAHORS

Ligne de Brive à Montauban

Arrivée :	6 h. 50	Départ :	6 h. 54
»	»	»	7 h. 05
»	12 h. 33	»	»
»	17 h. 23	»	17 h. 32
»	20 h. 24	»	20 h. 28

Ligne de Montauban à Brive

Arrivée :	8 h. 09	Départ :	8 h. 45
»	8 h. 34	»	8 h. 38
»	18 h. 29	»	19 h. 24
»	22 h. 11	»	22 h. 15

Ligne de Libos

Départs :	9 h. 02.
»	15 h. 34.
Arrivées :	11 h. 34.
»	20 h. 53.

Ligne de Capdenac

Départs :	7 h. 14.
»	16 h. (1).
Arrivées :	9 h. 48 (1).
»	20 h. 55.

(1) Ces trains n'ont lieu que les jours de foire de Cahors et Cahors et le samedi de chaque semaine.

Le plus sûr des Placements

Vous voulez que votre argent vous rapporte, et qu'il ne coure aucun risque ? Rien de plus simple. Vous effectuez le plus rémunérateur des placements sûrs en achetant des **BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE**.

Voici à quel prix on peut obtenir immédiatement ces titres :

PRIX NET DES BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

MONTANT DES BONS à l'échéance	SOMME À PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS				
	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN	5 AN
5 25	—	—	—	—	5 25
24 »	—	—	—	—	20 »
400 »	99 70	99 »	97 75	95 »	90 »
500 »	498 50	495 »	488 75	475 »	450 »
1,000 »	997 »	990 »	977 50	950 »	900 »
10,000 »	9,970 »	9,900 »	9,775 »	9,500 »	9,000 »

On trouve les **BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE** parlout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Agents de Change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales, dans toutes les Banques et chez les Notaires.

Renseignement Utile

Dans l'arsenal si compliqué de la Pharmacie, il existe un remède simple et peu coûteux qui réussit merveilleusement dans les maladies des bronches et des poumons : c'est la **Poudre Louis Legras**, qui dissipe instantanément les accès d'asthme, catarrhe, oppression, toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 80 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

A l'Arc-en-Ciel

TEINTURES ET NETTOYAGES

CAHORS

M. Marcel MILHET étant démobilisé, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il continue son métier.

Étant seul professionnel dans la ville de Cahors, il est à même de satisfaire sa clientèle dans le plus bref délai, et aux prix les plus modérés, la maison faisant tout son travail sur place, et n'expédiant rien au dehors.

Électricité

Installation pour éclairage

Force motrice

Sonnerie électrique

Réparation de moteurs

et de transformateurs sur place.

Fournitures d'appareils électriques

A. BAUDIN

Electricien diplômé

Anciennement chef d'atelier du service électrique d'armée

6, rue de la Mairie, Cahors.

LE FONCIER DE FRANCE, C^{ie} incendie et acc. au capital de 3.000.000 de fr.

demande Agents Généraux pour le Lot. Ecr. 1, rue J.-J. BEL, BORDEAUX.

Huile d'Olive pure extra fine, 1^{re} pression.

Postal 10 ltr. franco de port domicile contre mandat 48 fr., contre remb 50 fr. Conditions avantageuses pour le gros. Représentants demandés. J. de A. Fellous, 14, rue Bab. Carthago, TUNIS.

TRANSPORT DE VOYAGEURS EN AUTOMOBILE

SERVICE A VOLONTÉ

F. FOURGOU

95, Boulevard Gambetta, CAHORS

PRIX MODÉRÉS

HORLOGERIE & ÉLECTRICITÉ

SONNERIES ÉLECTRIQUES

RÉPARATIONS, TRANSFORMATIONS

INSTALLATIONS

Lumière électrique

H. FABRE

10 et 12, rue Saint-James, CAHORS

Etude de M. L. ROUSSILLE

NOTAIRE

à Latronquière (Lot).

Vente à l'Encau

Fixée au 2 mars 1919, à midi, des meubles et objets mobiliers provenant de la communauté d'acquies ayant existé entre M. Jean Courdière, aubergiste, demeurant à Latronquière et dame Félicité Gouzou, son épouse décédée, et de la succession de celle-ci dernière.

Il sera procédé le dimanche 2 mars 1919, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, en la maison Courdière sis à Latronquière, par le ministère de M^e Roussille notaire à

Latronquière, c. n. mis à ces fins et désigné par M. Jean Courdière, sus-nommé agissant en qualité de tuteur naturel et légal de la mineure Eugénie-Gérmaine Courdière, issue de son mariage avec ladite dame Félicité Gouzou, à la vente de partie des meubles et effets portés dans l'inventaire dressé par M. Longuevergne suppléant M^e Roussille, notaire à Latronquière, appelé sous les drapeaux, les quatorze, quinze et seize novembre mil neuf cent dix-huit, et consistant en tables, chaises, armoires, literie, linge de toute sorte, vaisselle, etc., le tout dépendant des communauté et succession sus-mentionnées.

La vente sera faite au plus offrant et dernier enchérisseur à la requête ci-dessus, en présence de M. Noygues, propriétaire recultivateur demeurant à Lapos, commune de Soucy-rac, subrogé tuteur de la dite mineure ou lui dûment appelé.

Les adjudicataires prendront livraison à l'instant des objets qui leur seront adjugés.

Ils paieront immédiatement avant d'enlever, entre les mains des avoués droit, le prix principal de leur adjudication, ainsi que dix centimes par franc de ce prix à valoir sur les frais de la vente.

En outre, ils se conformeront aux autres charges, clauses et conditions du cahier des charges qui sera dressé et dont il sera donné lecture publiquement, avant de commencer la vente.

ROUSSILLE, notaire.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

BOUILLON LUX

Extrait pur de viande et de légumes

Se trouve dans toutes les Maisons d'Alimentation

GROS : Etablissements LUX, 58, rue Riquet, Toulouse

LES ÉTABLISSEMENTS LUX 58, rue Riquet, TOULOUSE

demandant dans chaque chef-lieu de DÉPARTEMENT et dans chaque ARRONDISSEMENT, un Représentant bien introduit dans l'ALIMENTATION

CONSTIPÉS !

si vous avez TOUT ESSAYÉ SANS RÉSULTAT

ESSAYEZ ENCORE LES PILULES DUPUIS

Laxatives, Antigaïreuses, Antibilieuses, Dépuratives.

ELLES RÉUSSISSENT LA OU TOUT A ÉCHOUÉ

Elles ne donnent jamais de coliques parce qu'elles n'irritent pas l'intestin et produisent toujours de l'effet.

UNE ou DEUX PILULES DUPUIS

prises au repas du soir procurent toujours le lendemain un résultat satisfaisant.

SE MÉFIER DES INNUMÉRABLES CONTREFAÇONS ET IMITATIONS

Il faut exiger dans toutes les Pharmacies

LES VRAIES PILULES DUPUIS

Les Exiger en Boîtes de 2 fr. (impôt compris) portant une étiquette rouge (marque déposée) sur la couverture et les mots "Dupuis Lille" imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

HALLS DE L'ALIMENTATION

50, rue de la Bourse, LE HAVRE

POSTAUX FRANCO toutes gares. SAISON DE CORINTHE MORUE 91^{re} et 50^{fr}.

partie de sa vie, les rêves d'autrefois, les journées d'émoute, les nuits sans fin de Doullens, lui faisaient l'effet d'un songe, et disparaissaient comme dans un brouillard. Il se donnait, à trente ans passés, tout entier à cette affection nouvelle et profonde comme, à vingt ans, il s'était livré à sa passion première. Lorsqu'un matin, toute rouge, Marthe lui dit qu'elle allait devenir mère, il l'embrassa à l'étouffer et sauta par la chambre comme un fou.

Il riait, il se parlait à lui-même, il jetait au vent sa gaieté :

— Eh bien ! te voilà père, toi ?... disait-il. Vive la vie !

Il bâtit alors des projets, redoublait de travail, achetait pour son fils (ce serait un fils), une tirelire et se disait qu'il fallait économiser dès à présent pour lui donner un berceau quand il serait petit, un « home » quand il serait grand.

Cet échafaudage de bonheur, de joie, de labeur plein d'espoir, devait s'écrouler d'un seul coup, en une heure, brutalement. Rambert acquit un jour la preuve, l'évidente preuve, que Marthe, cette Marthe qu'il adorait, cette Marthe qui le regardait si souvent avec des yeux honnêtes, cette Marthe pour laquelle il eût donné sa vie avec joie, le trompait.

Une lettre sans orthographe, la lettre d'un drôle, un billet écrit au crayon, mais adressé à Marthe (il n'y avait pas à en douter), et qui, traînant à demi brûlée devant le feu,

l'avait instinctivement attiré, une lettre bourrée de plaisanteries stupides, une lettre maculée lui disait, lui apprenait tout, lui crevait le cœur. Comment Noël, en recevant ce coup érasant, garda-t-il sa raison ? Comment cet être passionné, excessif, eut-il la force de réagir contre la colère folle, l'exaspération malade qui pouvait détraquer en lui la machine cérébrale ? C'est qu'il entrevit, avec un désir âcre de ne point se tromper, dans le malheur qui l'atteignait, un malheur plus grand encore. — L'homme a de ces appétits de souffrance, et qu'il se raidit alors, et qu'il se condamne à rester calme, à attendre, pour voir si vraiment l'infamie de Marthe était complète.

Marthe, il venait de l'apprendre par cette lettre, Marthe en aimait un autre, mais Marthe venait de lui donner un fils ; restait à savoir, pour Noël Rambert, si cet enfant était bien à lui, si ce petit être vagissant encore, il pouvait l'aimer en toute sécurité d'affection et sans jeter ses baisers à l'enfant du vice et du mensonge.

La seule question douloureuse était là. Résolue, il châtiait ensuite à son gré cette femme et cet homme.

Rambert alla droit à celui qui l'avait trahi. C'était un flâneur d'atelier, un bel esprit de cabaret que Marthe avait rencontré par hasard lorsqu'elle allait passer la soirée chez une vieille parente au faubourg du Temple. Bien souvent, comme il était tard et que Marthe avait pour ren-

dre, toujours plaisant ou plaisantant, Gobegeau, le bel esprit, avait grisé la pauvre femme par ses saillies banales, sa verve d'emprunt, ses allures de fauteur d'atelier, de monteur de tôles et de galantin de barrière. Et Marthe ainsi oubliait Noël.

Elle crut pourtant l'aimer encore, l'adorer comme autrefois lorsque son enfant vint au monde. Elle se reprit à cette affection, par amour du passé, peut-être par un dernier effort vers la résistance, puis n'ayant plus d'énergie, entraînée aussi, faible, molle, elle s'abandonna au vertige. Elle prétextait, pour rejoindre Gobegeau, des courses, des sorties. Rambert ne soupçonnait rien, le cœur débordant de joie, les yeux rivés sur le nouveau-né.

L'amour paternel atteint parfois la sublimité de l'amour des mères. Certains hommes, pour ainsi dire, naissent pères, et avec la soif immense de l'amour de l'enfant. Le jour où l'enfant naît, ils sentent que leur existence était là. Se devoit et s'enchaîner au petit être, c'est leur joie qui va jusqu'à la folie.

Noël Rambert avait, à la venue de cet être chair de sa chair, senti sa vie se décuiper. Il lui semblait qu'il respirait encore les bonnes bouffées de ce grand air de la vingtième année et que toute sa jeunesse se mettait à reverdir.

Et c'est du haut de ce rêve qu'il était retombé ?

Se relevant d'ailleurs, se redres-

sant bien vite, le pauvre homme avait voulu regarder le malheur en face.

« Si le petit Jacques me reste, j'aurai encore un prétexte pour vivre. »

Et tout droit il était allé à Gobegeau.

— Je ne vous connaissais pas, lui dit-il. Je vous rencontre sur ma route. Vous m'avez pris ce que j'aimais le plus au monde. J'aurais des envies de vous tuer. Mais je vous épargne, si vous me dites la vérité, la vérité vraie. Regardez-moi bien en face, dans les yeux, là, en pleines prunelles. Depuis quand m'avez-vous pris Marthe ?

— Moi ?

— Depuis quand ?

L'autre voulut nier.

— Je te dis de répondre, fit Rambert en le tuoyant brusquement... C'est grave. Tu entends bien qu'il s'agit ici de la vie ou de la mort. Réponds, et si tu mensais d'un jour, entends-moi bien, d'un seul jour, je t'étranglerais.

— Eh bien ! dit Gobegeau, depuis un mois.

— Ainsi, l'enfant était né ?

— Oh ! sur l'honneur ! fit l'autre en levant la main.

— Ne jure pas, dit Noël, à qui ce mot honneur sur de telles lèvres causait une impression de dégoût. Un mois ! — C'est bien.

Il quitta Gobegeau sans rien ajouter, revint au logis et dit à Marthe :

— Tu m'as trahi lâchement, tu

l'as fait un jouet d'un homme qui l'adorait, tu as menti comme mentent les filles perdues ! Eh bien ! écoute : je te pardonne tout cela si tu me dis la vérité aujourd'hui. Cet homme, ce misérable, depuis quand le connais-tu ? Allons, réponds, tu sais bien qu'il faut que je le sache !

— Noël !...

— Je veux savoir. Je te dis que je veux savoir...

— Il y a un mois, répondit Marthe éffrayée.

Elle était à genoux.

Rambert la regarda un moment jusqu'à l'âme, puis la repoussa d'un geste, courut au berceau de l'enfant et dit :

— C'est bien, vous avez répondu la même chose l'un et l'autre. Donc ce petit est à moi. Il est à moi, mais à moi seul. Tu le vois ? Je l'emporte. Je l'élèverai. J'ai des bras. Le petit Jacques aura du pain, et du pain bien gagné.

— Noël, dit Marthe, Noël, je t'en supplie.

— Ah ! fit-il sans répondre, j'oubliais. z z z z z

Il alla droit à la tire-lire où tous deux, glissant leurs économies, ils mettaient quelques sous, parfois des pièces blanches aux jours de paye, et la brisant alors à ses pieds :

— Tu as ta part là-dedans, dit-il, ramasse.

Puis, d'une voix nette, ferme, pressée glaciale :

— Adieu ! fit-il.

(A suivre).

partie de sa vie, les rêves d'autrefois, les journées d'émoute, les nuits sans fin de Doullens, lui faisaient l'effet d'un songe, et disparaissaient comme dans un brouillard. Il se donnait, à trente ans passés, tout entier à cette affection nouvelle et profonde comme, à vingt ans, il s'était livré à sa passion première. Lorsqu'un matin, toute rouge, Marthe lui dit qu'elle allait devenir mère, il l'embrassa à l'étouffer et sauta par la chambre comme un fou.

Il riait, il se parlait à lui-même, il jetait au vent sa gaieté :

— Eh bien ! te voilà père, toi ?... disait-il. Vive la vie !

Il bâtit alors des projets, redoublait de travail, achetait pour son fils (ce serait un fils), une tirelire et se disait qu'il fallait économiser dès à présent pour lui donner un berceau quand il serait petit, un « home » quand il serait grand.

Cet échafaudage de bonheur, de joie, de labeur plein d'espoir, devait s'écrouler d'un seul coup, en une heure, brutalement. Rambert acquit un jour la preuve, l'évidente preuve, que Marthe, cette Marthe qu'il adorait, cette Marthe qui le regardait si souvent avec des yeux honnêtes, cette Marthe pour laquelle il eût donné sa vie avec joie, le trompait.

Une lettre sans orthographe, la lettre d'un drôle, un billet écrit au crayon, mais adressé à Marthe (il n'y avait pas à en douter), et qui, traînant à demi brûlée devant le feu,